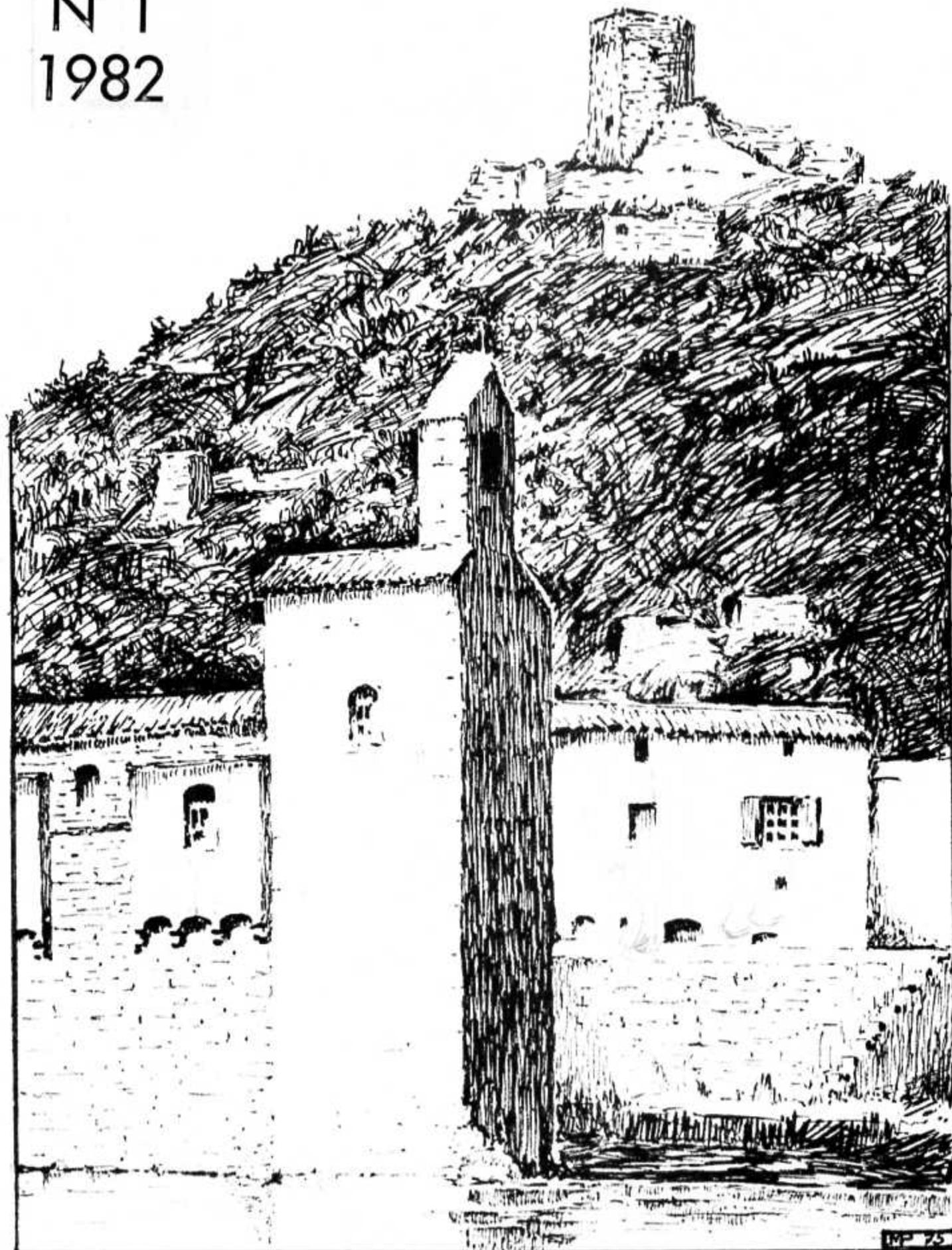


N° 1
1982



PONTAIX : le Temple et le Château

Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ÉTUDES DROMOISES

Édité par l'Association
Universitaire d'Études Drômoises

MP 75

N° 1
1982

ÉTUDES DRÔMOISES

Revue trimestrielle

N° 1 - 1982

Prix de ce numéro : 14 F
Prix de l'abonnement pour 1982 : 40 F

Règlement à : A.U.E.D. VALENCE - C.C.P. N° 5744-20 T LYON

moins de la moitié des abonnés ont réglé leur abonnement au début de l'année civile 1982 - Prière aux autres de s'acquitter d'urgence .

Adresser : les demandes d'adhésion et leur règlement
les abonnements et les cotisations
les changements d'adresse (très important)
les commandes de bulletins antérieurs

(à ce sujet lire page 52 la note concernant les enseignants drômois)

uniquement à Mr LOMBARD, Trésorier, "Le véronèse" 322 Av. V.Hugo 26000 VALENCE

Adresser toute autre correspondance

- à Mr HERITIER, Président, 79 Avenue Château-Fleury 26100 ROMANS
- ou à Mlle BERNARD, Secrétaire, 6 Rue Ch. Péguy 26000 VALENCE
- ou à Mr BOISSIER, Secrétaire-Adjoint, 13 Rue Hugues Lebon 26000 VALENCE

S O M M A I R E

		Pages
1 - Les activités de l'A U E D en 1982		2
2 - Les paysans de la Plaine de Valence au temps de Louis XIV	J.P.BERNARD	3 à 12
3 - Les causeries sur l'histoire locale le 25.11.1981		
• de Mr G. BARNIER d'après les notes de ...	E. BOISSIER	13 & 14
• de Mr A. SAUGER : Difficultés et méthodes	A. SAUGER	14 à 19
4 - Les espaces boisés dans le Sud de la Drôme dossier de la...	D.D.A.	20 à 29
5 - Histoire de deux industries drômoises		
• les usines du Pont de St Uze	B. LECOMTE	30 à 32
• les draperies Morin de Dieulefit	F.P. BOUCHARDEAU	33 à 42
6 - Le Rhône en 1981 : aménagements récent et progrès	A. BERNARD	43 à 50
Notes et communiqués		12.32.42
Bulletins disponibles et cotisations		52

LE NUMERO 1 DES ETUDES DROMOISES 1982

Il diffère des précédents. Puisque nous n'avons pas à étudier une nouvelle région drômoise (le n° 2 y sera consacré) nous avons repris et enrichi des études déjà anciennes : sur le Rhône ; sur deux entreprises industrielles de la Vallée de la Galaure et de Dieulefit ; sur les régions drômoises méridionales, largement mais pauvrement boisées . Et J.P. BERNARD, qui connaît si bien sa région de Livron nous avait fait tenir un article très démonstratif sur la valeur du recours aux archives locales et départementales - qui avait sa place tout indiquée .

Tant que nous le pourrons, nous demanderons leur collaboration à des spécialistes de diverses disciplines .

La Secrétaire - A. BERNARD

LA SITUATION DE L'A U E D à la fin de 1981

Le n° 3/4 des "Etudes drômoises", paru trop tard, n'ayant pu contenir le compte-rendu des réunions du 25.11.1981, en voici l'essentiel :

Elles se sont tenues à l'Ecole Normale mixte, où Monsieur LAFFONT, directeur, et vice-président de l'A.U.E.D., nous a accueillis dans les meilleures conditions. L'ancienne Ecole normale d'institutrices, désaffectée ne sera plus notre siège social.

I - Au Conseil d'Administration étaient présents 19 membres sur 24, dont 3 vice-présidents. En 1982, un tiers du conseil devra être élu ou réélu pour 6 ans. Veuillez faire connaître les candidatures éventuelles à notre Président ou au secrétariat .

Monsieur LOMBARD présente l'exercice financier de 1980, et le compte de gestion arrêté au 20.11.1981. Après analyse, il apparaît que si nous voulons maintenir le niveau de notre revue, son importance, sa bonne présentation en tirage offset, ses nombreuses illustrations, il faut augmenter la cotisation annuelle et garder au moins le même nombre de cotisants. Sinon, et malgré l'augmentation de la subvention demandée au Conseil Général, l'équilibre des dépenses et recettes serait compromis en 1982. Voir plus loin la note consacrée à ces comptes .

Mademoiselle BERNARD présente le rapport moral. La situation de l'A.U.E.D. reste bonne, à en juger par le nombre à peu près maintenu des cotisants, par la diversité des milieux où se recrutent les abonnés, par la vente de nombreux bulletins antérieurs. Mais les nouvelles adhésions ont été moins nombreuses qu'en 1980. Et nous devons à tous nos lecteurs une revue attrayante et aisément utilisable . Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous encourage. Monsieur FRANÇOIS, directeur du C D D P , nous aidera, comme l'a fait avec tant de succès Monsieur CHAFFAL, à qui nous redisons nos remerciements .

Monsieur HERITIER, président, propose pour la sortie, fixée au 23 Mai 1982, ROMANS et ses environs au nord et à l'est. En 1965, nous avons visité le musée archéologique de Monsieur VIGNARD et l'abbaye de St Antoine. Il ne manque pas d'autres lieux, aux intérêts très divers. Le Conseil adopte cette proposition.

II - L'Assemblée Générale, nombreuse, entend à 15 h. le Président exposer d'abord les résultats de la gestion financière et de nos activités pour justifier la proposition de porter à 40 F. la cotisation et abonnement à la revue. L'Assemblée vote sans débats cette augmentation .

Il fait adopter ensuite le choix de ROMANS et environs pour la sortie de Mai, promettant une organisation matérielle convenable et des commentaires dans les cars et sur les sites. Il en est encore parmi nous qui ne connaissent pas l'histoire de la belle Collégiale St Barnard ...

III - Après l'assemblée générale, le public fortement intéressé a suivi deux causeries sur l'histoire locale, et fort différentes . On en lira plus loin les comptes-rendus. Monsieur BARNIER qui nous avait si bien reçus à BOURDEAUX, a montré avec une aimable simplicité, comment il est devenu l'amateur passionné de l'histoire de son petit pays. Monsieur SAUGER, avec la maîtrise de son métier, a choisi deux villages drômois pour nous faire réfléchir sur les rapports entre histoire locale et nationale, qu'il faut éclairer par de patientes recherches d'archives .

PAYSANS DE LA PLAINE DE VALENCE AU TEMPS DE
LOUIS XIV

Quant LA BRUYERE parle de ces " animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ", il donne là une image globale malheureusement assez vraie de la condition paysanne au temps de Louis XIV. Mais il faut tout de même nuancer en montrant les disparités de la société rurale de ce temps. Familier des archives livronnaises, je prendrai mes exemples à Livron, mais les données présentées sont valables pour l'ensemble de la plaine de Valence et même au delà (1).

Quatre documents nous donneront une vue d'ensemble du monde paysan livronnais en 1709, dans les dernières années du règne de Louis XIV. D'abord un état de visite dans les foyers livronnais en Avril 1709 où l'on a noté le nombre de personnes et l'importance de la réserve de grains (des grains ont pu être cachés, mais les chiffres gardent leur valeur relative pour les comparaisons) ; ensuite le rôle de la capitation pour 1709 ; puis un rôle de taille d'une année proche qui permet de retrouver l'étendue de la propriété foncière à Livron ; enfin un état nominatif des versements effectués en Juin 1709 au bénéfice des pauvres par les propriétaires les plus aisés (2). L'ensemble des données concerne 321 ménages et un total de 1479 habitants. Parmi ceux-ci, 963 (65,1 %) répartis en 208 ménages vivent exclusivement de l'activité agricole. Le tableau donne les chiffres pour toutes les catégories paysannes et, à titre de comparaison, pour quelques autres catégories professionnelles. (Les données, sauf la monnaie, ont été converties en unités d'aujourd'hui et mises en moyenne).

Quelles conclusions tirer de ces chiffres ? On voit d'abord que les ménages qui comptent le plus d'individus sont généralement les plus aisés : c'est qu'on y trouve des domestiques et, en moyenne, un nombre d'enfants plus important que dans les autres catégories (en partie à cause d'une moindre mortalité infantile). Aisance (appréciée selon l'importance du versement aux pauvres) et forte possession terrienne vont généralement de pair, ce qui ne surprend pas. En revanche, l'importance de la réserve de grains (qui traduit aussi l'aisance ou la gêne) est liée de façon plus capricieuse aux autres données : on peut invoquer la dissimulation et, à l'opposé, le fait que nombre d'artisans (maréchaux-

../..

(1)- Voir, par exemple, l'ouvrage publié sous la direction de Pierre LEON : Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural de la France du Sud-Est (fin du XVIIe siècle -1835), Les Belles Lettres, 1966.

(2)- Arch. Con^{las} Livron : HH 1 (14) - CC 30 - GG 13 (38).

ferrants, bourreliers, ...) recevaient des paiements en nature. Autre observation : les trois fermiers mis à part, les paysans les plus aisés (laboureurs, ménagers) sont en moyenne moins riches que les notaires, les maréchaux-ferrants ou les cabaretiers ; et au bas de l'échelle sociale, dans l'artisanat, il n'y a guère que les peigneurs de chanvre pour rivaliser de pauvreté avec les journaliers et les travailleurs de terre.

Examinons maintenant plus particulièrement les catégories paysannes. Chacune d'elles a un statut qu'on peut assez bien définir :

- Les trois "fermiers" ont en fermage trois grands domaines nobles de la localité. (Notons que des contrats de fermage n'existent alors que pour les très grands domaines ; les autres sont donnés en métayage ou pulvérisés en multiples louages).
- Les "laboureurs" (ils ont toujours un train de labour) ont des biens fonciers qui, souvent, suffiraient à les faire vivre, mais ils arrondissent leur revenu en effectuant dans d'autres propriétés des travaux particuliers ou, le plus fréquemment, en prenant des terres en louage (en "arrentement" dit-on à l'époque).
- Les "ménagers" vivent exclusivement de l'exploitation de leur domaine.
- Les "grangers" sont, tout simplement, des métayers.
- Les "travailleurs de terre" (qu'on appelle dans d'autres régions "manouvriers" ou "brassiers") ont quelques biens fonciers ; ils sont parfois propriétaires d'une petite maison. Mais la superficie de leur fonds est dérisoire (moins de 2 ha souvent) et ils doivent pour vivre, soit prendre des terres en louage (c'est peu fréquent), soit fournir des journées chez des propriétaires aisés.
- Les "journaliers" habitent presque toujours en location et, pour la plupart, ils n'ont aucun bien foncier ; seuls, quelques-uns ont un jardin. Ils tirent leur maigre revenu du travail qu'ils effectuent chez les exploitants manquant occasionnellement de main-d'oeuvre.

Les chiffres du tableau montrent que les fermiers, peu nombreux, constituent la frange la plus riche de la paysannerie ; ils emploient de nombreux domestiques.

Un degré au dessous (pour l'ensemble), laboureurs et ménagers forment un secteur aisé au sein du monde paysan. L'examen au niveau des ménages montre qu'ils emploient assez souvent des domestiques (valets de ferme, servantes, bergers, ...) et que la catégorie des ménagers est plus homogène que celle des laboureurs.

Les grangers paraissent assez proches des ménagers et laboureurs, mais leur situation est bien différente. Ici la disparité est extrême (l'étendue et la valeur des terres mises en métayage varient beaucoup ; les relations avec le propriétaire vont du bon à l'insupportable) et tous les grangers vivent dans l'incertitude des lendemains. (Pourra-t-on reconduire le bail ? Où aller ensuite ?).

Travailleurs de terre et journaliers sont tout à fait au bas de l'échelle sociale. Les premiers ont toutefois un peu plus d'assise : quelques pièces de terre qu'ils possèdent leur assurent un minimum qui, souvent, leur permet d'éviter le pire ; sept d'entre eux apportent même une aide (mais combien modeste) aux plus pauvres. Les journaliers sont les plus mal lotis ; la plupart d'entre eux n'ont que leur force de travail. Ils n'échappent jamais à la misère et sont toujours les premiers frappés lors des crises, des épidémies.

En conclusion, on peut dire, en schématisant un peu, que sur les 208 ménages livronnais qui vivent exclusivement de l'agriculture, 137 (65,9 %) connaissent la misère ou la pauvreté de façon permanente, 25 (12 %) vivent sans garantie pour l'avenir et 46 (22,1 %) paraissent en mesure de vivre sans rencontrer de graves difficultés. Mais, comme on l'a déjà dit, si l'on délaisse les moyennes pour considérer les ménages un à un, on s'aperçoit que cette dernière catégorie recouvre un éventail assez large de situations : l'aisance réelle ne paraît être l'apanage que d'une quinzaine de foyers dans le monde rural livronnais.

Après ces généralités, on aimerait savoir comment vivaient concrètement ces paysans. Trois documents extraits des minutes notariales livronnaises (1) apportent des éléments de réponse à cette question. Il s'agit de deux inventaires après décès et d'un bail de grangeage qui se situent chronologiquement au cœur du règne de Louis XIV (années 1682, 1684 et 1685).

- CHEZ UN MENAGER : UNE GRANGE (FERME) LIVRONNAISE EN 1682 :

Nous sommes au terroir de Cheyssillane proche du ruisseau des Vaures faisant la limite avec la communauté d'Alex. Ici se trouve la grange du ménager Humbert THOMAS, catholique, âgé de 37 ans en 1682 et qui va périr accidentellement. Le lundi 16 Mars 1682, vers 8 heures du soir, Humbert THOMAS, qui revenait de Grâne, se noie en traversant la Drôme ; son corps ne sera retrouvé que le vendredi suivant. Il laissait une veuve et cinq enfants avec sa mère âgée vivant au foyer. THOMAS étant décédé ab intestat, sa veuve demandera au notaire SAUNIER de faire l'inventaire des biens meubles et immeubles afin d'établir la succession. Cet inventaire sera commencé le 25 Avril en présence de parents du défunt, de voisins et de quelques créanciers.

La technique de construction de la grange n'est pas précisée, mais on peut s'en faire une idée. En 1690, lors d'une visite de maison au mas des Davide dans le coteau livronnais, les maçons chargés de l'expertise indiquent que " les muralies sont

../..

(1) A. D. Drôme - 2 E 3610 et 2 E 8101

bâties à chaux et à sable avec des cailloux " ; ils ajoutent qu'elles auraient besoin d'être "enduites de chaux neuve ". A n'en pas douter, la grange de THOMAS, à moins de 3 km de là, était bâtie selon cette technique : murs de galets liés par un ciment à base de chaux grasse et de sable ; les murs devaient être enduits (intérieurement au moins) à la chaux. On sait que dans le secteur, les revêtements de sol étaient rares à l'époque : les intérieurs paysans avaient presque tous un sol en terre battue. Quant à la couverture, elle était, comme toujours dans la région, constituée de tuiles canal.

Voici ce que le notaire a trouvé dans les locaux :

* Dans la "chambre d'habitation" (c'est la grande salle commune) :

- un "chauffage à plain-pied" (c'est une grande cheminée en renfoncement dont l'âtre est au niveau du sol de la salle commune) ; deux petits escabeaux de chêne proches le feu ; un "crimail" (crémallère) de fer avec les chenets ; un "landier" (gros chenet) de fer à panier ; une pelle de fer pour le feu ; un "réchaud de fer" (chaufferette) ; un autre petit chenet ; quatre "pots de fer" (marmites) dont l'un est percé et les autres tiennent respectivement vingt écuellées, dix écuellées et cinq écuellées ; une cuiller de fer ; une poêle à frire.
- deux petites lampes à huile, l'une de fer, l'autre de laiton,
- un pétrin en noyer servant de table avec ses deux bancs,
- un petit buffet de sapin contenant : de "petites vaisselles de terre" ; quatre assiettes, deux plats et une salière en étain,
- des récipients en étain : un "pot" (1,67 l) ; deux pintes (0,8 l) ; une "feuillette" (0,4 l),
- une "armoire dans la muraille" (on dirait aujourd'hui un placard) où se trouvent trois "melars" (jarres à huile) contenant 20 livres (environ 9 l) d'huile,
- un "poids à balance" pesant du grand poids 69 livres (28,5 kg),
- trois coffres de noyer : le premier appartient à la mère du défunt (il contient ses habits et son linge "et autres menues hardes à son usage") ; le second contient "les habits, le linge et les hardes des deux plus grandes filles du défunt" ; le dernier contient "les habits et le linge de la veuve d'Humbert THOMAS",
- une "garde-robe" (armoire) de noyer à quatre portes contenant : une garniture de lit en "toile de riste" (chanvre) ; douze nappes de "cordat" (toile de chanvre) ; douze serviettes de "cordat" ; un grand livre intitulé "La vie des Saints",
- deux châlits (bois de lit) appuyés au mur, l'un de noyer l'autre de châtaignier ; chacun a sa "garde-paille" (paillasse), une "coistre" (mattelas), deux "linceuls" (draps de lit), une "couverts" (couverture) et autour, pour rideaux, trois autres "linceuls" ; sur le ciel (partie supérieure où s'attachent les rideaux) d'un des lits se trouve un fusil ;

- dans un coin, des outils : deux "fessours" (houes) ; deux "lichets" (bâches plates) ; un coin de fer ; trois haches ; deux tarières (fortes vrilles) ; un "eschaupre" (ciseau de menuisier) ; une "assaitte" (aissette).

* Dans "la chambre" ouvrant sur la salle commune :

- un châlit de noyer garni de sa "garde-paille", avec une "coistre" de poussier d'avoine, deux "linceuls", une "couverte" et trois autres "linceuls" autour pour rideaux,
- une petite "garde-robe" (ici une commode) de noyer contenant les papiers du défunt (vieux actes de vente, obligations, créances, etc...),
- une cuvette avec son banc pour faire la lessive,
- une "partie d'un lard salé avec les quatre jambons pesant en tout 50 livres " (20,6 kg).

* Dans une pièce à côté servant de cave :

- huit tonneaux dans lesquels il reste environ deux "barrals" (80 l) de vin,
- un entonnoir de bois,
- une "arche" (coffre) de sapin pour tenir la farine,
- une petite meule "servant à aiguiser les haches et les couteaux"

* Aux greniers au-dessus des trois pièces :

- un chaudron de cuivre avec son anse,
- huit sacs de grosse toile pouvant tenir 3 "émines" (0,9 hl) de grain,
- une "quarte" de noyer (mesure pour le grain tenant 14,9 l),
- un paquet de "riste" (toile) de chanvre.

* A l'étable :

- un râtelier et une crèche,
- trois vaches : deux ont quatre ans et l'autre quinze ans ; cette dernière "est fort maigre et en mauvais état ".

* A "l'étable des pourceaux" : trois pourceaux.

* A "l'étable des moutons " :

- quinze moutons ou "anouges" (agneaux engraisés pour la boucherie),
- quinze brebis et huit agneaux "marqués de diverses marques "

* Aux deux fenières : environ trois quintaux (environ 120 kg) de foin.

* Au "volailleur" :

- quatre "poules dindes" (dindes),
- un coq et quinze poules.

* Dans un "calabert" (hangar) :

- une cuve,
- une "charrette ferrée" (aux roues cerclées de fer),
- une "charrue à labourer".

* Dans le jardin : quatre ruches à miel garnies de "mouches" (abeilles).

Bâtiments, cour et jardin occupent une sétérée une quartalée et un civayer un quart (soit 2672 m²) ; le reste du "tènement" couvre 10 sétérées 2 quartalées (soit 2,15 ha) dont 1,5 ha en vigne et 0,65 ha en blé ou "mescle" (mélange blé-seigle) ; le tout est "complanté d'arbres". Humbert THOMAS possédait encore à quelque distance de là 0,8 ha en blé et, sur le territoire d'Allex, 2,46 ha partie en blé partie en pré ; à Allex encore, un pré de 3 "éminées" (0,31 ha) ; tout près, du côté livronnais, une autre terre de 1,56 ha en jachère et deux "blaches" (landes parsemées de chênes pubescents, on disait aussi "gareichs") l'une de 0,17 ha, l'autre de 0,82 ha ; il avait enfin 1,02 ha en châtaigniers. L'ensemble des propriétés couvre donc un peu plus de 9,5 ha dont environ 5,9 ha mis en cultures, 2,55 ha mis en jachère ou laissés en "blaches" et 1,02 ha en châtaigniers.

Humbert THOMAS était un ménager aisé.

- CHEZ UN "TRAVAILLEUR DE TERRE" LIVRONNAIS EN 1685 :

Nous sommes maintenant à l'extrémité sud du village près de la place du marché chez le travailleur Paul CHIER. Quand celui-ci est mort en Mars 1685, il a laissé un testament, mais ses biens ne paraissant pas suffisants pour payer les créanciers, sa veuve a demandé un inventaire "pour savoir au vrai en quoi ces biens consistent". Cet inventaire se fait le 16 Avril en présence de témoins.

L'ensemble bâti comprend l'habitation, une petite étable et un "chezal" (petit bâtiment en mauvais état) couvrant au total un "civayer deux tiers" (142 m²). Le notaire y a trouvé :

- * Dans "la pièce d'habitation" : la cheminée, un "cri-mail", une paire de chenets, un "réchaud" de fer, une poêle à frire, un pot de fer avec sa "couvercelle" (couvercle) et son anse tenant environ 4 écuellées,
- une vieille table de noyer avec un banc de chêne,
 - deux petits escabeaux,
 - une nappe "de peu de valeur",
 - un coffre de noyer fermant à clef contenant "de méchants habits de femme tout rompus ne méritant d'être inventoriés",
 - un autre coffre de noyer "dans lequel il n'y a que de vieux papiers",

- un petit pétrin sur deux pieds, sans serrure,
- une petite "bachasse" (auge) de noyer,
- une fiole pour le vin et une cruche à eau avec quelques écuelles de terre,
- une "paillasse" (banneton) pour porter le pain au four,
- un lit de noyer avec trois ais de sapin servant de ciel, deux linceuls de grosse toile ("y ayant quelques trous") pour rideaux, une "garde-paille" déchirée, un "chevet" (traversin) garni de paille, deux linceuls "fort usés" et une "couverte" de laine blanche " de peu de valeur".

* Dans la cave :

- une cuve liée de deux "courbes" (pièces de bois encerclant les douves),
- trois tonneaux cerclés dans lesquels il reste environ onze "bar- rals" (440 l) de vin,
- un gros ais de noyer servant pour monter à la "tine" (cuve).

* Dans "l'étable" : cinq brebis avec cinq agneaux.

* Dans le "chezal" attenant :

- une fourche de fer à trois "becs",
- un petit "fessour" (houe),
- une "besse" (bêche),
- trois ais de sapin et une petite "arche" (coffre),
- deux corbeilles et deux paniers.

Le travailleur Paul CHIER possédait près de sa maison trois "éminées" (0,31 ha) en blé et trois autres éminées ne portant aucune culture ; un peu plus loin, au pied du village, 0,26 ha en cultures diverses ; à environ 2 km de là, vers Domazane, 7 "fessoirées" (0,36 ha) de vigne. L'ensemble couvrait donc environ 1,24 ha. Paul CHIER paraît assez représentatif du groupe des travailleurs de terre.

- UN BAIL DE "GRANGEAGE" à LIVRON EN 1684 :

Voici, transcrit en orthographe moderne et légèrement condensé, le contenu du bail de "grangeage" conclu en Novembre 1684 entre le notaire Claude SAUNIER propriétaire à Livron et Jacques BENISTANT. "Le granger BENISTANT mettra en valeur le tènement de la grange (dans le coteau livronnais) couvrant 43 sétérées (8,83 ha) et un pré proche tenant 540 m²". Le bail de 4 ans qui prévoit quatre récoltes complètes commence à la Toussaint 1684 et finira à la Toussaint 1688. BENISTANT "ira habiter ordinairement avec sa famille dans la grange, en usera en bon père de famille et la rendra à la fin de son terme dans le même état qu'elle est à présent. Et si pendant le temps qu'il y habitera, il convient de faire quelques réparations, il assurera le travail et le charroi des matériaux qui seront fournis par le propriétaire". BENISTANT "sera en faculté de se chauffer et faire feu ordinaire des regularies (bois tombé, tailles) des arbres du domaine, sans que sous ce prétexte, il puisse couper aucun arbre vif par pied ni par tête sans la permission du propriétaire".

Le granger reçoit en entrant "15 poules et 1 coq qu'il rendra à sa sortie ; il paiera annuellement pour le croît 300 oeufs de temps en temps, 6 paires de poules le jour de la St Jean et 6 chapons le jour de la Toussaint. Il est mis en commun 4 poules dindes qui seront nourries et gardées par le granger ; le croît, quel qu'il soit, sera partagé le jour de la Toussaint ou plus tôt s'il y échoit ". Le granger reçoit aussi et devra garder " 22 bêtes à laine : 8 moutons, 8 brebis et 6 agneaux. Les frais de saillie seront partagés et le croît partagé également quel qu'il soit, sauf le laitage qui appartiendra tout au granger sous la condition de bailler au propriétaire pour chaque brebis laitant et pour chaque année, une livre et demie (620 g) de fromage bien sec et conditionné le jour de la St Jean ". Autre part de cheptel : " deux pourceaux qui seront aussi gardés et entretenus par le granger en se pouvant servir des fruits du grangeage qui tomberont immaturément des arbres, ou du gland des chênes qui se trouveront dans les endroits où le granger aura travaillé, ou d'une émine (29,85 l) d'orge ou de millet que le propriétaire sera obligé de bailler pour chaque truie qui pourcellera ; le croît des pourceaux sera également partagé le jour de la Toussaint ". Dernier élément du cheptel : " Un bourrique (mulet) pour faire le labourage. Les terres étant cultivées de leurs raies en temps opportun et nécessaire, les semences seront fournies à parts égales et puis les grains en provenant recueillis au temps des moissons par des prix-fauteurs (ouvriers agricoles engagés pour les moissons) mis en commun ; ces grains seront également partagés. Les légumes qui pourront être faits aux dites terres seront aussi partagés et le granger plantera chaque année 6 arbres (fournis par le propriétaire) qu'il armera de buissons (pour les protéger des bestiaux). "

Pour l'entretien des bestiaux, le granger reçoit " un pailler (meule de paille) qui est près de la grange et un fenier (meule de foin) qui est dans le pré proche ; le foin sera porté dans les fenières de la grange. Le granger emploiera les fumiers provenant des bestiaux aux terres de la grange. A la fin du bail, il sera tenu de laisser semblable quantité de foin et de paille, et plus s'il se trouve ; s'il arrive que la paille et le foin ne suffisent pas, il en sera acheté en commun par le propriétaire et le granger. Celui-ci provignera, fossera, binera et clora la vigne et les treilles qui y sont en bon père de famille, et la vendange étant venue à maturité sera également partagée. Le granger tiendra bien clos le jardin proche de la grange et seront les ails, oignons et autres choses en provenant partagés le plus également que faire se pourra.

Le propriétaire aura -sans que le granger y puisse rien prétendre - les fruits des arbres des endroits où ledit granger n'aura pas travaillé comme sont le pâtis (pâturage constitué par une terre en jachère), les estoubles (étoules) et les hermes (terres incultes) ; ces fruits devront être ramassés par le granger. Là où celui-ci aura travaillé, les fruits de branche seront par lui ramassés et partagés avec le propriétaire ; mais le granger devra faire ramasser par d'autres les châtaignes et les glands pour éviter qu'il ne fasse deux monceaux (c'est-à-dire pour qu'il n'en fasse pas une provision secrète).

Professions	Nombre de ménages	Nombre de personnes	Moyenne de personnes/ménage	Moyenne de la capitation par ménage	Aide aux pauvres % de donateurs	Aide aux pauvres Moyenne des dons par ménage	Superficie moy. des biens/ménage (en ha)	Réserve moy. de grains par personne (en kg)
Fermiers	3	30	10	23 L. 10s				119
Laboureurs	21	123	5,86	11 L. 3s	33,33	2 L. 8s	4,9	44,7
Ménagers	22	120	5,45	10 L. 8s	72,73	2 L. 6s	6	33,6
Grangers	25	166	6,64	9 L. 5s				36,5
Travailleurs de terre	88	376	4,27	3 L. 18s	7,95	2s	2	11,5
Journaliers	49	148	3,02	1 L. 19s	0	0	0,17	7,6
	(208)	(963)						
Notaires	4	24	6	22 L. 5s	100	16 L. 13s	14,3	74,9
Maréchaux-ferrants	3	22	7,33	18 L. 9s	100	11 L. 10s	6,6	107
Cabaretiers	4	39	9,75	22 L. 12s	75	9 L.	6,3	72,48
Cordonniers-bourreliers	5	15	3	8 L. 16s	40	1 L. 8s	0,12	64,8
Drapiers	5	17	3,4	6 L. 14s	40	1 L.	3,9	13,44
Cardeurs	8	31	3,875	6 L.	37,5	1 L. 7s	1	28,8
Charpentiers	3	13	4,33	7 L. 13s	33,33	10s	1,75	12
Tisserands	15	60	4	4 L. 17s	13,33	13s	0,6	26,4
Peigneurs de chanvre	3	9	3	2 L. 10s	0	0	0,29	0

Quelques catégories socio-professionnelles à Livron en 1709

Mesures anciennes utilisées à Livron.

Surfaces : 1 sétérée = 2 éminées = 4 quartelées = 24 civayers = 2052 m²

Capacités { Grains : 1 sétier = 2 émines = 4 quartes = 24 civayers = 59,7 litres
Liquides : 1 barral = 24 pots = 40,08 litres
1 pot = 2 pintes = 4 feuilletes = 1,67 litre

Masses : 1 quintal = 100 livres = 41,3 kg

Monnaie : 1 livre = 20 sols = 240 deniers

Le sétier de blé pèse environ 48 kg.

A cette époque le rendement en blé ne dépasse guère 500 à 600 kg/ha, et on utilise environ 100 kg de blé pour faire 130 kg de pain.

" S'il est trouvé à propos d'acheter un autre bourrique (mulet) pour plus facilement faire le labourage, des pourceaux ou des bêtes à laine pour augmenter les bestiaux, ils seront achetés et payés en commun. Avec les bestiaux de labourage, le granger sera obligé de faire les charrois ordinaires du propriétaire (bois de chauffage, grains, vendange, fruits et fumiers) " .

Enfin (et l'on retrouve cette disposition dans de nombreuses régions à la fin du XVII^e siècle), le bail s'alourdisait d'une clause pécuniaire : la moitié du cheptel étant estimé à 42 livres 10 sols, le granger doit s'engager à payer cette somme à la fin du grangeage (en versant un intérêt annuel au denier dix-huit, soit 5,55 %) .

On voit qu'avec un tel contrat il doit être bien difficile au granger de se constituer un pécule .

Les trois documents ci-dessus et l'introduction ne peuvent évidemment offrir un panorama complet de la condition paysanne dans la plaine de Valence au temps de Louis XIV, mais ils devraient permettre de préciser un peu en la nuanciant l'image souvent trop simple qui en est donnée .

Jean-Pierre BERNARD

NOTE - En attendant une belle exposition

Du 10 Décembre à la fin de ce mois de Février, les Dauphinois auront pu visiter, à la Maison de la Culture de Grenoble, une exposition particulièrement riche et instructive .

"Des Burgondes à Bayard : 1000 Ans d'histoire dans la région Rhône-Alpes"

Depuis une dizaine d'années, d'abord à l'initiative du Centre d'Archéologie Médiévale de l'Université de LYON II et du Musée Dauphinois de Grenoble, puis d'une équipe du C.N.R.S., de Grenoblois et de Lyonnais, des chercheurs ont fait avancer sensiblement l'archéologie et l'histoire de notre région. Histoire souvent mal connue, faute de textes assez nombreux jusqu'aux 13^e et 14^e siècles, et surtout concernant la société paysanne et la vie quotidienne. L'archéologie supplée, en partie seulement à ces lacunes . Très heureusement, les médiévistes historiens et les médiévistes archéologues ont collaboré pour découvrir le contexte historique. Et ils ont voulu aussi connaître le contexte matériel. Géologues, botanistes, zoologistes, anthropologues, géographes, physiciens les ont aidés à dater, décrire et parfois expliquer . Ces lointains ancêtres, qui étaient-ils ? Comment ont-ils vécu ?

Ces savants chercheurs et professeurs n'ignorent pas qu'ils ont encore beaucoup à faire, leurs disciplines exigeant patience et longueur de temps. Au moins ont-ils fait un effort exemplaire pour présenter clairement collections d'objets, tableaux muraux, grandes maquettes. Une bonne notice a été éditée .

Cette exposition qui, de Grenoble a été transportée à LYON, nous l'attendons à VALENCE (fin 1982 ? début 1983 ?) et nous espérons que des aides nous seront offertes pour en tirer le plus grand profit .

LES CAUSERIES DU 25 NOVEMBRE 1981

Monsieur SAUGER, qui se proposait de parler des méthodes, difficultés et buts de l'histoire locale, avait prié Monsieur Gaston BARNIER de nous entretenir d'abord de sa propre expérience d'amateur passionné, et compétent, de l'histoire de son petit pays, sur laquelle il a longtemps travaillé presque sans aide. Un cas peu banal et très instructif .



Monsieur BARNIER, ancien garagiste à BOURDEAUX, dans une causerie très vivante, relate les circonstances et analyse les influences qui l'ont conduit à s'intéresser à l'histoire locale . D'une famille comptant plusieurs instituteurs, mais fils de cheminot, il fut orienté vers l'enseignement technique en considération des débouchés prévisibles mais sans qu'il soit tenu compte de ses goûts personnels. A l'origine de sa vocation d'historien amateur, Monsieur BARNIER cite l'enseignement de l'histoire locale, à l'école primaire, et le talent de conteur et de chroniqueur de son père. Revenu à Bourdeaux, ses intérêts se tournent d'abord vers les monuments anciens et, en particulier, vers les églises romanes de la région. Il en aime l'extrême simplicité "il n'y a rien de trop, dit-il, comme dans le dessin technique" ; par opposition, il déteste le style baroque. Sa vocation s'exprime concrètement en 1960 lors de la restauration de l'église St Jean de Crupies à laquelle il participe de plusieurs façons : responsable du Syndicat d'Initiatives de Bourdeaux, il obtient de cet organisme une contribution financière égale à celle de l'Association de Sauvegarde des monuments anciens .

Monsieur BARNIER analyse ensuite les obstacles et les handicaps personnels qu'il a dû surmonter pour progresser dans la connaissance du passé local: l'isolement, d'abord ; il en est sorti en adhérant aux associations spécialisées : Association de Sauvegarde, Société d'archéologie , et enfin, AUED , mais il a dû pour cela vaincre une appréhension car, de l'extérieur, ces sociétés lui paraissaient trop savantes, réservées à des initiés . Il s'est vite aperçu qu'il n'en est rien et se plaît à citer les personnes qui lui en ont facilité l'accès : Monsieur DESAYE, l'Abbé BOISSE, le père BOURQUIN. Un autre obstacle à surmonter : l'insuffisance de ses connaissances , en particulier dans le domaine du vocabulaire spécialisé. Enfin, Monsieur BARNIER pallie à l'insuffisance de sa mémoire en accumulant notes et fiches . Quant à sa timidité naturelle elle subsiste mais il compose avec elle !

Du côté des éléments favorables, Monsieur BARNIER cite sa très bonne connaissance de sa région natale : celle des noms de personnes, des lieux-dits, des chemins, des maisons. Ses relations personnelles lui permettent d'avoir accès aux archives privées .

Monsieur BARNIER énumère ensuite quelques unes de ses activités: correspondant de l'Association de Sauvegarde, il a organisé pour elle 4 sorties à Bourdeaux, collaboré à 3 ou 4 restaurations (il faut convaincre les maires, trouver la main d'oeuvre, etc...) Enfin, il a entrepris le dépouillement systématique des archives de Bourdeaux dont il semble regretter qu'elles ne remontent pas avant 1600 (au moins échappe-t-il ainsi à de trop grandes difficultés dans le déchiffrement des écritures) .

Dans ces tâches, non seulement il n'a jamais rencontré de gros déboires mais elles lui apportent des joies quotidiennes (même les comptes consulaires peuvent donner une image vivante du passé) .

En conclusion, Monsieur BARNIER nous dit son bonheur de pouvoir consacrer les longs loisirs de la retraite à des recherches qui le passionnent et l'enrichissent et d'avoir échappé ainsi "à la fatalité de la partie de boules ou de belote ..." .

E. BOISSIER, secrétaire -

BOURDEAUX : Quelques aspects de l'histoire locale

Riche, voir foisonnante, l'histoire locale offre de nombreuses pistes de recherche mais aussi quelques embûches . Bourdeaux - centre d'intérêt de l'A U E D pour 1981 - nous en fournira un exemple choisi tout à fait "a priori" , sans recherche d'un cas type .

La liste des maires de la commune se retrouve dans bien des monographies . Cet exercice offre d'une part l'intérêt de fournir une chronologie du milieu local, au moins dans ses aspects politiques, pour les 19^e et 20^e siècles. D'autre part les sources ne manquent pas sur ce thème tant au niveau des archives communales (procès-verbaux des élections, registres de délibérations du conseil municipal ...) qu'à celui des archives départementales (1) . Ces deux sources ont permis de confectionner la liste des maires de Bourdeaux qui sera à la base de ces quelques réflexions .

Le poids de l'extérieur

Les grands évènements nationaux rythment cette chronologie locale. Aux révolutions parisiennes correspondent des flottements dans la vie locale, hésitations qui se traduisent par des changements souvent multiples dans l'attribution de la charge municipale. Aux mandats longs des périodes calmes s'opposent les permutations rapides des périodes agitées . Trois maires se succèdent ainsi de 1791 à 1793 alors que J.L. Vigne va rester en fonction de l'An VIII à 1815 incarnant la stabilité retrouvée sous le Consulat et l'Empire. Le passage éclair de J.L. de Saulces Larivière de Mars à Juillet 1815 illustre l'intermède des Cent Jours. La révolution de 1830 voit également Jullian succéder à Ladreit de La Condamine, tout comme en 1848 O Vernet remplace J.M. Arnaud. L'installation de la République en Septembre 1870 ne fait pas mentir cette règle : localement Bussy succède à Vernet .

.../...

1) voir en particulier la série M élections et la sous-série 13 M qui rassemble les dossiers de toutes les communes drômoises classés par ordre alphabétique : de 13 M 1 = Aix en Diois à 13 M 356 : Volvent . Pour le cas précis de Bourdeaux cf 13 M 44 .

Le premier impératif en histoire locale consiste donc à bien replacer le cas particulier étudié dans son contexte général, les événements de la commune dans leur contexte départemental et plus généralement national. Dans l'exemple choisi ici, la relation est simple entre la mairie et le monde extérieur puisque, à part les deux parenthèses de Juin 1815 et de la II^e République, le maire est nommé par le préfet ou le ministère selon l'importance de la commune. Tout changement du pouvoir central entraîne donc des changements du pouvoir local.

Faute d'oublier cette règle et de s'isoler dans leur cas particulier trop de monographies se noient dans l'anecdotique qui privilégie le détail par rapport au mouvement général. Cette remarque vaudrait encore bien plus pour de nombreux généalogistes qui se bornent à la simple recherche d'un nom sans jamais mettre en valeur la variation de la taille des familles, de la mortalité infantile ou de l'âge au mariage points qui permettraient à leur travail de prendre une dimension historique et à mon avis une plus grande vie.

Il reste que, pour reprendre notre cas des maires, il faut encore comprendre pourquoi tel candidat a été choisi plutôt que tel autre et surtout pourquoi cette nomination a été acceptée par le groupe des citoyens de la commune comme le montrent à l'inverse de nombreux exemples de fronde parfois couronnée de succès.

Influences extérieures et conflits locaux

Caisse de résonance des mouvements nationaux, l'histoire d'une commune doit permettre de mieux comprendre ceux-ci. Les querelles autour de la mairie éclairent ainsi

d'un jour tout à fait original le heurt des partis et des idéologies. Le cas d'ALLAN (arrondissement de Montélimar, canton de Montélimar), bien étudié récemment par B. DELPAL (1), en offre un très bon exemple pour la II^e République.

Au milieu du XIX^e siècle, de manière tout à fait classique dans la Drôme, le village d'Allan, perché sur une colline de l'arrière pays de Montélimar glisse de plus en plus nettement de sa position haute vers la zone plus commode de la plaine dont le terroir plus fertile attire les agriculteurs les plus aisés. La rivalité entre un "village d'en haut" et un "village d'en bas" s'attise. Elle se noue de manière décisive autour de la question de l'emplacement des équipements communaux, en particulier de l'église lieu géométrique de toutes les rencontres du petit monde communal. Les notables vont tenter de transférer cette église de son site traditionnel, en haut, vers le village du bas. Ce transfert suppose un financement de la part de la commune. Qu'importe ; ces notables vont proposer au conseil municipal la vente d'une partie des communaux, lieu de pacage des troupeaux d'un peuple de petits propriétaires qui trouvent là un complément indispensable à l'exiguïté de leur propre exploitation. Le conflit dépasse donc largement son aspect religieux pour prendre une dimension sociale : la lutte d'influence entre deux groupes du village que tout sépare : leur implantation géographique, leurs revenus, leurs attitudes (tentative de modernisation des "gros", traditionalisme économique des "petits").

.../...

1) B. DELPAL : "La vie chrétienne dans les paroisses du diocèse de Valence au milieu du XIX^e" Thèse de 3^e cycle - Lyon 1980 -

La Monarchie de Juillet tranche en faveur des plus aisés : le village du bas obtient en 1846 l'autorisation de transférer le siège paroissial. Il va également pouvoir vendre les communaux pour en couvrir les frais. Le 1er acte se solde par une victoire des notables .

Les évènements parisiens de Février 1848 remettent tout en cause. A Paris le pouvoir change de mains : Louis Philippe se retire, la République est proclamée. Localement un nouveau maire est élu; les anciens conseillers municipaux d'opposition constituent maintenant la nouvelle majorité du conseil. Sous la pression populaire ils annulent en Novembre 1848 les décisions prises en 1846. Le "haut" triomphe, se baptisant républicain, qualificatif ici synonyme d'un certain maintien de la tradition, face au bas plus conservateur politiquement mais plus économiquement novateur .

Le troisième acte se prévoit facilement = avec le II^e Empire les notables reviennent en force . Le "bas" l'emporte : la nouvelle église sera bientôt consacrée , financée par la vente d'une partie de la propriété communale que les notables s'empressent d'ailleurs de racheter .

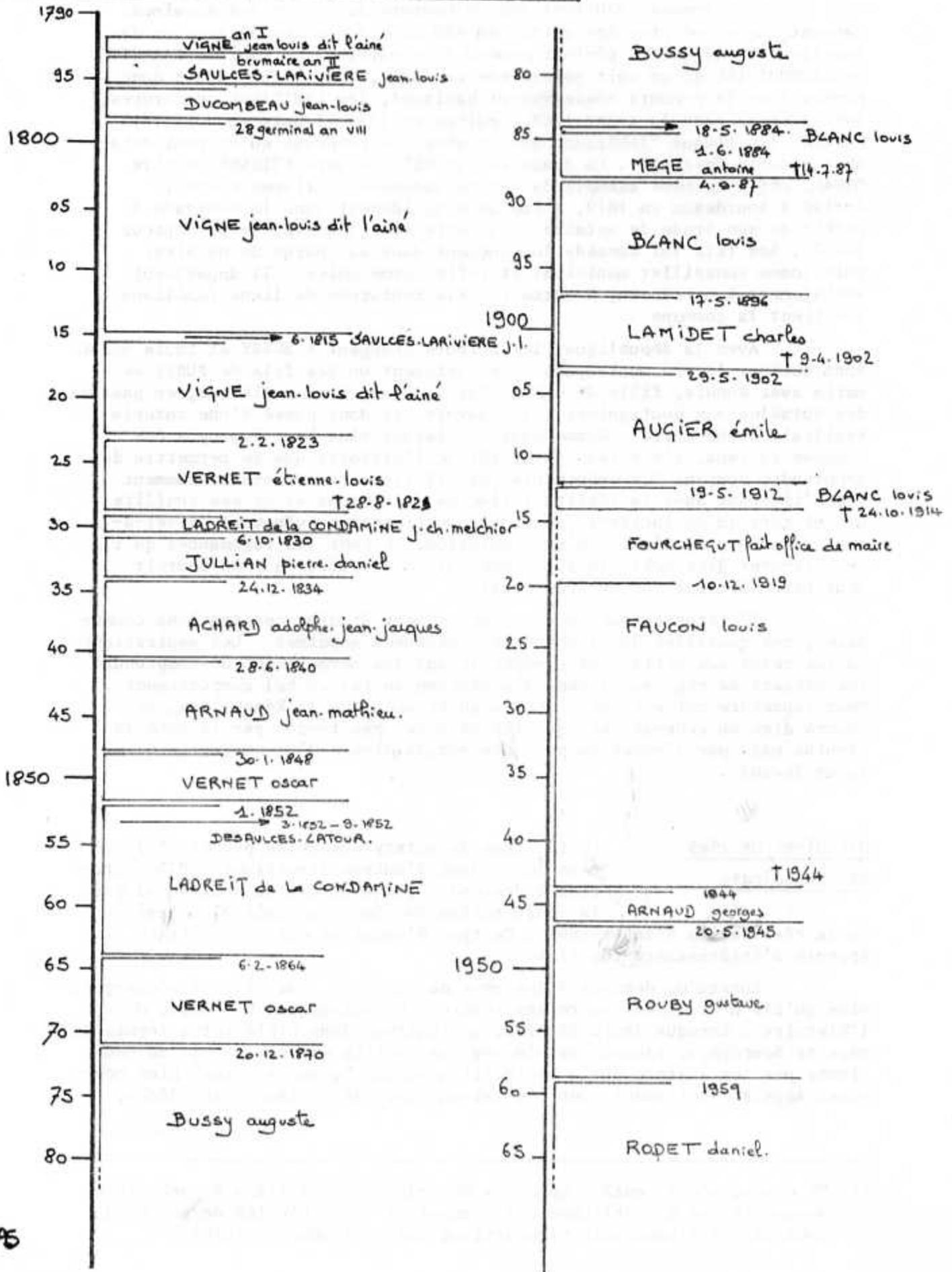
On retrouve donc bien à Allan les reflets du monde extérieur, les grandes vagues de l'histoire nationale. Elles y prennent néanmoins une tonalité bien particulière. L'histoire locale nous permet alors de mieux comprendre ce qui se cache derrière les étiquettes politiques. Voter républicain à Allan en 1849 c'est peut-être adhérer aux idées politiques novatrices de Ledru-Rollin; c'est aussi - surtout ? - souhaiter conserver un ensemble de pratiques traditionnelles qui permettent aux plus humbles de vivre . Au niveau d'une commune nous comprenons mieux comment une société évolue, comment elle assimile la nouveauté venue de l'extérieur en la glissant dans ses propres moules, la modifiant et lui donnant sa marque à travers ses propres conflits .

Classes, clans et coteries

Enjeu de luttes locales la mairie nous révèle les tensions et l'évolution de toute la société communale. Si nous en revenons un moment à Bourdeaux, plusieurs grands courants se dégagent de la succession des maires .

On remarque tout d'abord une tendance à la démocratisation. LADREIT de LA CONDAMINE ou VERNET disposent, dans la première moitié du 19^e siècle, de revenus annuels estimés de 3 à 7 000 F. L'aisance n'est que toute relative face aux 10 000 F. de revenu de certains maires de Crest. Elle traduit bien la médiocrité de l'environnement socio-économique du Diois, sujet qui échappe aux limites de ce travail. Ces revenus tranchent néanmoins sur ceux des maires de la deuxième moitié du XIX^e = 2000 F./an pour Bussy en 1870, 1200 F/an pour Blanc (1890) , le renseignement n'existant plus pour les maires plus récents . A Bourdeaux comme bien ailleurs il y a lente montée pendant tout le XIX^e siècle de ces "nouvelles couches sociales" que vantera Gambetta pendant les années 1870. Les grands notables, parfois nobles et propriétaires terriens comme les LACONDAMINE, parfois membres d'une profession libérale comme la dynastie des notaires VERNET, cèdent progressivement la place à des milieux socialement moins estimés : L. BLANC est voiturier, E. AUGIER tailleur d'habits . Artisans et commerçants fournissent après 1870 les nouveaux maires, phénomène bien connu à l'échelle nationale .

BOURDEAUX : MAIRES 1790 - 1965.



Ces années 1870 font encore coupure dans bien des domaines. Pendant toute une première moitié du 19^e siècle des personnages ou des familles ressurgissent périodiquement à la mairie. La famille LADREIT de LACONDAMINE qu'on voit apparaître en 1789, 1829, 1852 paraît donc représenter le recours conservateur habituel, les LARIVIERE procureurs, percepteurs, consuls avant 1789, maires en l'An II puis en Juin 1815 en sont les rivaux "libéraux" avec toutes les réserves qu'on peut attacher à cette épithète. La dynastie VERNET du père ETIENNE au fils OSCAR, offre le même exemple de ces permanences. Etienne VERNET, arrivé à Bourdeaux en 1819, s'implante solidement dans la bourgade à partir de son étude de notaire. Il marie sa fille avec le percepteur local. Son fils lui succède logiquement dans sa charge de notaire, puis comme conseiller municipal et enfin comme maire. Il appartient visiblement à ce réseau, à cette coterie renforcée de liens familiaux qui tient la commune.

Avec la République, les acteurs changent = BUSSY et Louis BLANC vont dominer la vie municipale. Or justement un des fils de BUSSY se marie avec Sophie, fille de BLANC. Par le changement politique, en passant des notables aux boutiquiers, le pouvoir est donc passé d'une coterie familiale à une autre. Comme nous le disions plus haut à propos des groupes sociaux, c'est tout l'intérêt de l'histoire que de permettre de comprendre comment les événements ont été vécus concrètement, comment ils s'insèrent dans la réalité intime de la commune et de ses conflits. Ce qui fera qu'un incident anecdotique devienne un événement, c'est-à-dire le point d'inflexion d'une évolution, ce sont les résonances qu'il peut trouver dans cette réalité communale qui, elle, va s'en nourrir pour faire évoluer ses propres conflits.

L'historien doit donc soigneusement étudier ces tensions communales, ces querelles de clocher aux apparences anodines. Les aspirations ou les refus des différents groupes locaux lui permettront de comprendre les disparités régionales dans l'évolution de tel ou tel comportement. Pour reprendre notre exemple de l'établissement de la République, on pourra dire en schématisant qu'elle ne s'est pas fondée par le vote de députés mais par l'adhésion pour des motifs divers d'une majorité de milieux locaux.

Histoires de vies et chronologie

Cette étude de petits ensembles permet d'aller plus loin, dans d'autres directions. Elle autorise à descendre jusqu'au niveau individuel par la consultation de mémoires familiales écrites ou la réalisation d'interviews. Ce type d'enquêtes qui se multiplie apporte d'intéressants résultats.

Lorsqu'on demande à des gens de raconter leur vie, on s'aperçoit vite qu'ils n'utilisent guère les repères chronologiques habituels de l'histoire. Lorsque André BARNIER, agriculteur dans différentes fermes du pays de Bourdeaux, raconte sa vie pour ses petits enfants (1) il ne mentionne pas les avatars de la vie politique, les "grandes dates" bien connues. Apparaissent avant tout les naissances, les mariages, les décès,

.../...

1) "Mon père m'a raconté" mémoires de André BARNIER (1854 ? après 1920) Manuscrit que m'a obligeamment communiqué M. G. BARNIER de Bourdeaux (qui malgré l'homonymie n'appartient pas à la même famille).

c'est-à-dire ce qui a vraiment compté pour lui . De son récit , deux seuls grands épisodes ressortent : le coup d'état du 2 Décembre 1851 et la guerre 1914-1918 , deux moments où vie personnelle et histoire nationale se sont donc confondus .

Il serait intéressant, pour passer du cas individuel à une histoire collective, pour tenter de recenser les grands tournants qui ont marqué la vie des habitants de Bourdeaux, de confronter ce témoignage à d'autres histoires de vies du même lieu, pour voir si les mêmes charnières se retrouvent. Notre documentation ne nous l'a pas permis. Cependant des études menées ailleurs permettent de tirer quelques conclusions de ce type de source .

Tout d'abord les dates, c'est-à-dire les événements significatifs parce qu'importants dans la vie de chacun, changent beaucoup selon les lieux. Ici 1851 apparaissait nettement parce que des habitants, des amis, des proches sont arrêtés ; le coup d'état serait ignoré pour des habitants de communes beaucoup plus calmes à ce moment là .

D'autre part les dates changent beaucoup selon les catégories sociales. 1936, les congés payés, seront souvent cités dans des vies d'ouvriers, mais souvent absents des vies de paysans .

Enfin de nouvelles dates apparaissent, parfois un peu inattendues. Si l'on prend une histoire proche, la fondation de la Vè République sera passée sous silence au profit de la date d'achat du premier tracteur.

Ces histoires de vies nous amènent donc à réfléchir sur la notion de chronologie. Remarquons tout d'abord que le temps historique ne s'écoule pas régulièrement, mathématiquement, dans notre vie personnelle comme dans notre vie sociale. Des moments importants pèsent beaucoup plus, par les nouveautés qu'ils apportent, que des longues périodes de monotonie. A l'historien de repérer ces moments dont il fera des "événements". Les "histoires de vies" sont l'un des moyens privilégiés pour mener à bien ce repérage à partir des témoignages d'existences concrètes .

De plus ce temps historique ne s'écoule pas à la même vitesse, nous l'avons vu, selon les lieux ou les personnes. Des "histoires de vies" menées par groupes géographiques ou sociaux permettraient donc d'approcher de beaucoup plus près l'histoire vécue qu'une chronologie faite à partir des grands faits nationaux .

On me pardonnera donc, je l'espère, de suggérer à l'A U E D , particulièrement bien placée pour ce travail par la situation sociale de ses membres, d'entreprendre ce recensement. Elle contribuerait ainsi très efficacement non seulement à l'enrichissement historique de ses adhérents, mais aussi à d'efficaces progrès dans la connaissance de l'histoire des drômois car si l'histoire locale ne peut se comprendre que replacée dans un contexte plus large, elle permet en revanche d'affiner l'histoire nationale, de lui donner une épaisseur humaine qui me semble l'enjeu de toute véritable recherche historique .

A. SAUGER

LES ESPACES BOISES DANS LE SUD DE LA DROME

Nous avons l'avantage de vous présenter des documents extraits des "Orientations générales de Production" concernant les pays drômois, documents établis en Février 1971 par le CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FONCIERE, que nous ont communiqués très obligeamment le Directeur Départemental de l'Agriculture et Monsieur NOUALS, ingénieur. Une fois de plus, la D.D.A. nous rend d'appréciables services.

Cette vaste région méridionale de la Drôme - nous vous prions de vous rapporter à une carte I G N au 100.000 ou au moins à la carte Michelin - intéresse moins que les belles forêts du Vercors, du Haut Diois, de la Forêt de Saoû, qui ont été étudiées précédemment par l'AUED. La forêt proprement dite y a peu de place, et les bois et garrigues plus ou moins dégradés occupent de vastes étendues. Mais cette part relative importante jusqu'à 35 % dans le paysage justifiait une étude, et aussi la possibilité de reboiser à l'avenir de façon rationnelle.

BASSE VALLEE DU RHONE ET TRICASTIN

C'est une région de collines, située au Sud de la Drôme entre le Rhône et les massifs montagneux du pays de Bourdeaux et des Baronnies. L'altitude ne dépasse guère six cents mètres (689 mètres dans le bois de Taulignan, exceptionnellement 1 338 mètres dans la montagne de la Lance au Nord-Est de l'enclave de Valréas). Tout ce secteur est formé de terrains crétaciques et de bancs de calcaires durs ou marneux, sauf au Sud où il existe une vaste plaine de dépôts tertiaires occupée d'ailleurs par le pays de Valréas (qui dépend du Vaucluse). Sur un territoire géographique de 106 000 hectares, les forêts privées couvrent à peu près 29 000 hectares à côté de cinq mille hectares environ de forêts soumises au régime forestier appartenant le plus souvent à des communes.

Le climat de cette région est fortement marqué par des influences méditerranéennes. La pluviométrie annuelle est supérieure à 800 millimètres, proche même de 900 millimètres à Montélimar, mais avec de fortes variations annuelles. La pluviométrie des mois de juin à août est comprise entre 150 et 200 millimètres mais également très irrégulière. La température moyenne est élevée, supérieure à douze degrés, et même à treize degrés dans la partie méridionale de la région.

.../...

1 - Végétation forestière

Les forêts sont inégalement réparties et forment deux ensembles principaux :

- un massif étendu dans le triangle Savasse-Loriol-Chabrillans sur des collines qui culminent à 586 mètres .
- un ensemble très boisé au sud de la ligne Malataverne-Espeluche-Portes en Valdaine, où les collines couvertes de forêts séparent les bassins des rivières qui coulent vers le Rhône; il va au sud jusqu'à la ligne Suze-la-Rousse - Visan .

Entre les deux massifs la plaine parcourue par le Roubion est agricole avec des taillis sur les bords de la rivière. Les bords du Rhône en face de Bourg Saint Andéol sont également boisés de taillis de bois blancs (voir n° 3/4 - 1981 = les ripisylves) .

La région est surtout occupée par des formations de feuillus xérophyles, les peuplements se répartissent en effet ainsi :

- peuplement de feuillus purs	26 620 hectares
- peuplements mélangés de feuillus et de conifères	
a) feuillus dominants	490 "
b) conifères dominants	1 180 "
- peuplements de conifères purs (pins)	580 "
	<u>total...28 870 hectares</u>

Les peuplements mélangés de feuillus et de pin sylvestre se trouvent surtout dans les collines boisées au Sud-Est de Loriol. Les peuplements purs de pin rencontrés au cours de l'enquête se rencontrent près de Roussas et au nord de Saint Paul Trois Châteaux. Tous ces massifs sont sans grande importance économique .

Les autres forêts sont des perchis (1) plus ou moins âgés de chêne pubescent dans le nord de la région et dès qu'on s'élève un peu sur les collines. Au sud et dans le bas des versants le chêne vert est mélangé au chêne pubescent ou même pur, bien des formations méridionales étant intermédiaires entre la garrigue et la forêt .

.../...

(1) jeunes bois dont les arbres ont 10 à 20 cm de diamètre .

2 - Orientation de production - Intérêt d'une transformation de certains peuplements

Les forêts de la basse vallée du Rhône paraissent avoir d'autant moins d'intérêt qu'elles se trouvent en bordure d'une région agricole évoluée, parcourue par de grandes voies de communication et dont le développement démographique est actif. Leur orientation pose tout le problème de la forêt méditerranéenne. C'est une formation végétale dont on s'accommode quand on ne peut faire autrement, dont le rôle est mal défini et dont il était normal qu'on en néglige l'amélioration alors que d'autres régions étaient mieux favorisées sur le plan de la production ligneuse.

Pourtant les travaux faits dans les forêts soumises au régime forestier montrent que l'on peut produire du bois dans certains secteurs. Il existe des massifs de conifères de bonne qualité dans certaines forêts communales qui proviennent de reboisements déjà anciens. Depuis quelques années l'office national des forêts fait des plantations de cèdre et de pin laricio dans des terrains boisés de chêne pubescent avec travail du sol en profondeur et emploi de plants en godets. Ces travaux sont tout à fait prometteurs. Il convient donc de se demander quels rôles peuvent jouer les forêts de cette région naturelle, alors qu'elles sont actuellement sans valeur forestière ou touristique. Il faut toutefois faire état de ce que certaines forêts de chêne pubescent ou de chêne vert sont productrices de truffes et ont de ce fait une valeur certaine, et qu'il n'est pas question d'y faire une transformation quelconque tant que cette production se maintient .

A - Intérêt touristique

Il est bien évident qu'en leur état actuel les forêts de la basse vallée du Rhône n'ont pas grand intérêt touristique. Pourtant cette région au climat ensoleillé et assez chaud pendant une grande partie de l'année, a une vocation touristique évidente qui ne fera qu'augmenter . Certes le propriétaire privé ne profite pas du mouvement touristique ou du parcours des citadins en forêt. Il est impossible qu'il en soit autrement tant qu'un accueil n'est pas organisé. Cette organisation paraît à première vue devoir être mise en place plutôt par les communes. Il n'en reste pas moins vrai qu'une amélioration discrète du paysage végétal peut être fort utile et que prévoir une certaine transformation des forêts c'est aussi prévoir l'intérêt touristique qu'elles auront sans aucun doute dans l'avenir.

B - Production ligneuse

Celle-ci sera sans doute accessoire dans de nombreux cas, mais il n'est pas du tout certain que dans des sols assez profonds dans un climat encore assez humide on ne puisse arriver à des productions parfaitement valables. Les méthodes de gestion intensives ont toujours donné des résultats dans les régions méditerranéennes, si les sols ne sont pas trop superficiels. L'installation de plants en motte dans des sols préparés est la plupart du temps spectaculaire. On peut affirmer donc que sur une partie

.../...

au moins des terrains privés, on peut obtenir une production ligneuse dans l'état actuel des techniques, certainement égale sinon supérieure aux trois à quatre mètres cubes par hectare et par an dont on se contente dans bien des forêts humides de climat tempéré .

C - Rôle de protection

Le relief de la région n'est pas tel que les forêts jouent un rôle évident de protection. Avec le temps une couverture ligneuse complète sera sans doute un facteur non négligeable d'amélioration des sols et d'adoucissement du climat .

D - Problème des incendies

Les incendies de forêts sont rares dans la Drôme. Si on pratiquait une certaine politique d'enrésinement, on pourrait craindre que les incendies ne se multiplient. On peut d'abord répondre que les peuplements de feuillus ne sont pas à l'abri de ce genre de sinistres, comme par exemple les garrigues peuplées de chêne vert, et qu'il n'est d'autre part pas question d'enrésiner la totalité des forêts privées mais simplement de montrer qu'une introduction mesurée d'espèces nouvelles est souhaitable. Si une politique rationnelle était définie et appliquée il faudrait évidemment prévoir un réseau de chemins forestiers, des massifs de feuillus denses, au besoin des pare-feu pour limiter au maximum le risque de propagation des incendies .

3 - Orientation de production - travaux de repeuplement préconisés

A - Espèces ligneuses

On ne dispose pas d'espèces ligneuses feuillues à développement et qualités technologiques supérieurs au chêne pubescent qui puissent être facilement installées. Les travaux de repeuplement ne peuvent donc utiliser que des conifères . Parmi les espèces méditerranéennes susceptibles de pousser dans ce climat on peut citer :

- le cèdre de l'Atlas : fort intéressant par sa longévité, sa résistance au feu quand il est âgé, la qualité de son bois et sa très grande faculté de dissémination. On le voit dans les parcs de la vallée du Rhône à très basse altitude et il doit encore mieux prospérer entre 300 et 600 mètres.

- les pins noirs : ce groupe comprend le pin noir d'Autriche qui est probablement le seul arbre à pouvoir coloniser les terrains marneux (cf. Diois), et les pins laricio de Corse et de Calabre, plus intéressants en sol pas trop superficiel et décalcifié, sans oublier le pin laricio de Salzmann qui paraît bien convenir à des terrains calcaires comme on peut le constater dans certaines plantations récentes du Languedoc .

.../...

- les sapins méditerranéens : le sapin de Nordmann est fréquemment employé dans des stations où le sapin pectiné trouverait un climat trop sec mais nous pensons qu'une expérimentation de sapins plus méditerranéens est souhaitable, c'est-à-dire de sapin de Céphalonie ou de sapin de Numidie. Il est fort possible que le sapin de Grèce puisse donner de bons résultats dans les collines entre 300 et 600 mètres d'altitude . En tout cas une expérimentation est indispensable .

- les cyprès : le cyprès méditerranéen et le cyprès de l'Arizona ont certainement leur place dans cette région .

Il est possible enfin que le pin pignon puisse être également utile dans le secteur méridional par sa tolérance aux terrains calcaires.

B - Méthodes d'introduction

Les plantations en climat méditerranéen demandent une préparation du sol poussée, éliminant la concurrence et ameublissant le sol sur une grande profondeur. Les travaux de repeuplement réalisés depuis une bonne dizaine d'années dans les départements de Provence ou du Languedoc ont fait appel à des travaux de ce genre . S'ils ne sont pas propres à ces régions, on estime cependant qu'ils y sont plus nécessaires qu'ailleurs .

Or en l'absence d'un financement approprié, aucun propriétaire ne consentira à avancer des sommes aussi considérables pour un résultat dont il ne verra la démonstration que dans des réalisations modestes et dispersées sur le terrain. D'autre part , même si le problème du financement était plus ou moins résolu, les grandes propriétés sur lesquelles des travaux pourraient se faire sur une surface notable représentent 20 pour cent de la surface boisée, il faudrait donc grouper des petites propriétés pour pouvoir faire des réalisations importantes .

Dans l'immédiat, il est important d'amorcer un mouvement en faveur d'une transformation partielle de certaines forêts par substitution d'espèces, de pouvoir montrer quels résultats on obtient avec celles dont on sait qu'elles se développeront convenablement (cèdre, pins noirs d'Autriche ou laricio, etc...) d'expérimenter celles qui sont moins connues .

Il serait ensuite fort intéressant de créer dans le plus grand nombre possible de secteurs favorables des placettes peu étendues pouvant servir plus tard d'îlots de dissémination par voie de semis naturels. On préconise donc, en l'absence d'une politique d'extension massive de certaines espèces ligneuses qui ne pourrait d'ailleurs se fonder que sur une expérimentation insuffisante, la plantation de taches plus ou moins étendues des espèces intéressantes en même temps d'ailleurs que l'essai des espèces méditerranéennes citées ci-dessus. Il faut donc installer des placettes devant servir à l'ensemencement futur, et des essais méthodiques. Des travaux ainsi dispersés devraient être suivis de très près par les propriétaires, car ils ne doivent pas être abandonnés à eux-mêmes, mais comme

.../...

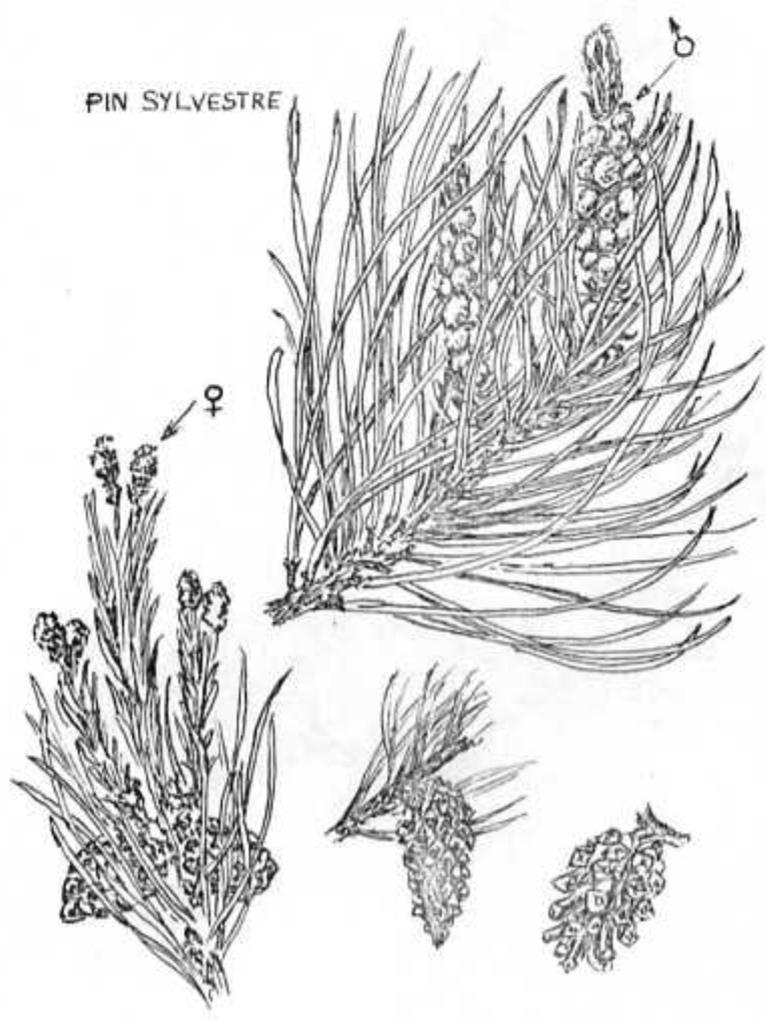
CHÊNE PUBESCENT



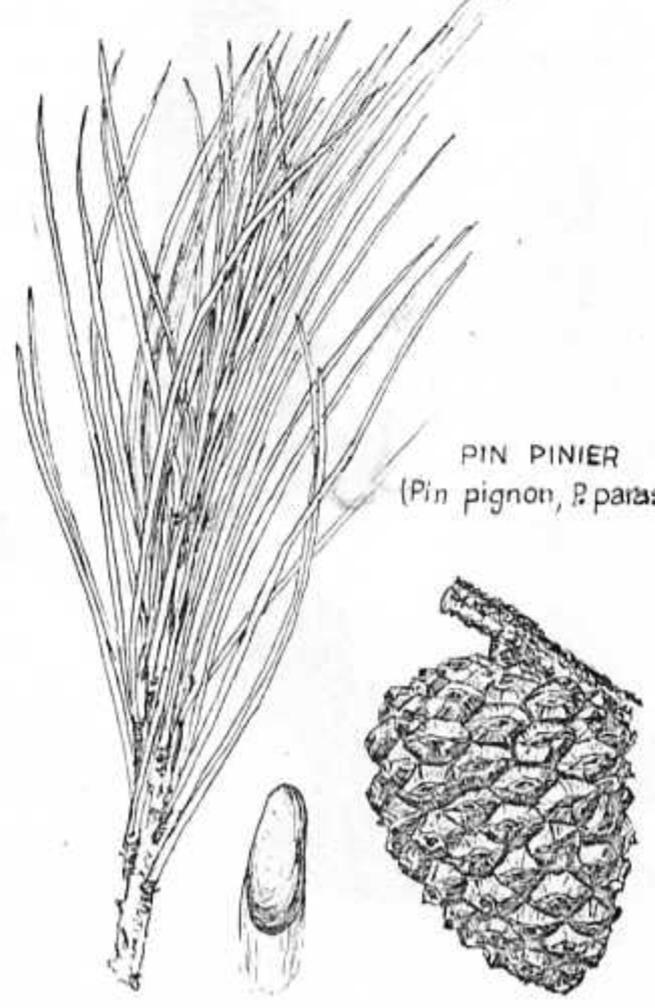
CHÊNE VERT



PIN SYLVESTRE



PIN PINIER (Pin pignon, P. parasol)





PIN NOIR D'AUTRICHE

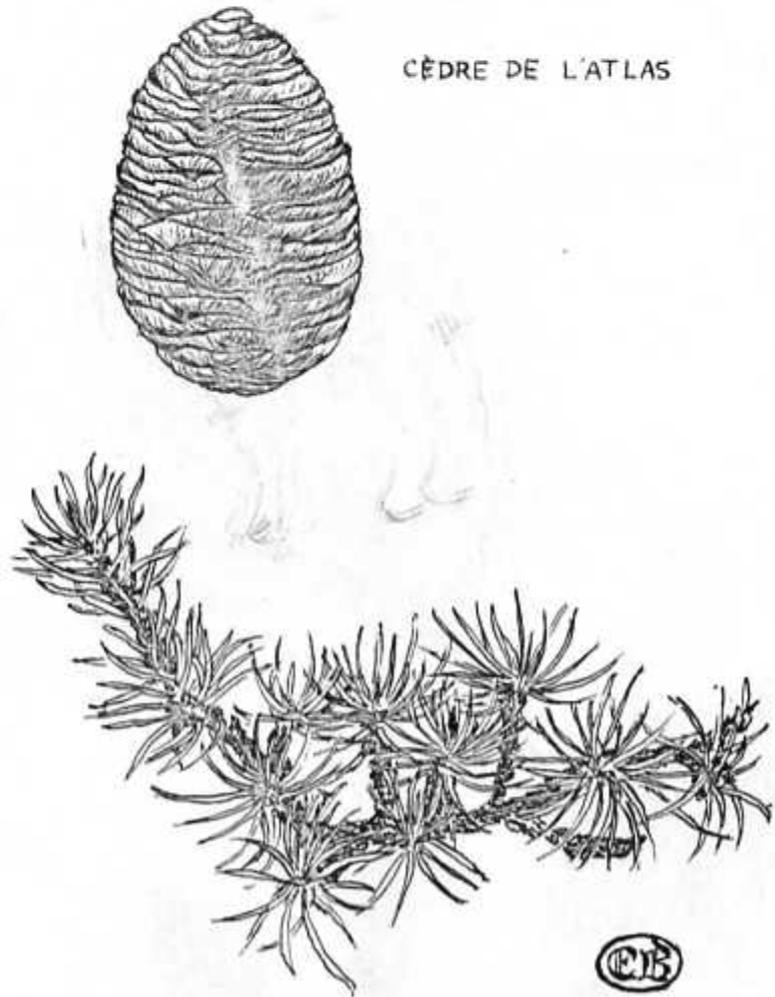


PIN LARICIO DE CORSE

SAPIN PECTINE



CÈDRE DE L'ATLAS



les investissements seraient limités, il est probable que l'on pourrait intéresser à ce travail un nombre suffisant de volontaires. Il sera cependant indispensable d'installer les placettes de diffusion de façon très correcte pour profiter au mieux de tous les facteurs de production. Les plants utilisés seront normalement élevés en godets en veillant à une bonne conformation des racines .

Il existe dans cette région un peu moins de 120 propriétés de plus de 25 hectares ; mais en faisant la part des surfaces inutilisables parce que trop pauvres et des étendues où l'on récolte des truffes, on devrait intéresser un nombre suffisant de propriétaires à un tel travail. Il y a d'autre part de nombreux agriculteurs qui sont propriétaires de bois et qui devraient très bien comprendre l'intérêt de ces enrichissements dispersés .

V - PAYS DE BOURDEAUX ET BARONNIES

Ces deux régions, qui constituent la plus grande partie des Préalpes sèches , couvrent toute la partie centrale et méridionale de la Drôme au-delà de la région naturelle précédemment étudiée. Elles sont traversées par la Drôme, le Roubion, l'Aigues et l'Ouvèze pour ne citer que les principaux cours d'eau. La plupart d'entre eux coulent vers le Rhône. Une petite partie des Baronnie est drainée vers la Durance .

On a groupé les deux régions en raison de leurs caractères communs de pays calcaires pas très élevés, fortement ravinés portant une végétation xérophyle et pour lesquels on ne saurait donner des orientations très différentes . Mais la végétation évolue d'une région à l'autre au fur et à mesure que l'on va vers le midi. On trouve encore du sapin pectiné dans certaines stations au sud de la Vallée de la Drôme dans le pays de Bourdeaux (forêt de Saou, envers de la montagne de Couspeau) , il disparaît ensuite et ne se rencontre pas aux latitudes inférieures .

Il s'agit bien d'une zone préalpine. L'altitude ne dépasse mille cinq cents mètres que de façon exceptionnelle (les becs de Saou, montagne d'Aucelon, montagne de Chamoux dans les Baronnie). Le relief est pourtant fort tourmenté, plutôt orienté de l'est à l'ouest, mais coupé d'accidents géologiques orientés du nord au sud. Les voies de circulation sont orientées suivant ces deux directions. Le massif montagneux n'est traversé que par deux voies de circulation importantes : celle de la Vallée de la Drôme au nord qui relie Crest à la vallée du Buech, celle de la vallée de l'Aigues au sud, qui traverse les Baronnie et aboutit à proximité de la précédente dans le village de Serres. De nombreuses routes départementales sillonnent les deux régions . Le centre de gravité du pays de Bourdeaux est à une cinquantaine de kilomètres de la nationale 7, le secteur de la Motte Chalançon est à quatre vingt kilomètres de la vallée du Rhône, le centre de gravité des Baronnie à peu près à la même distance.

- dans les Baronnies, d'abord au sud de Nyons en général en mélange avec les feuillus, puis dans le secteur oriental (communes de Roussieux, Chauvac, Laux-Montaux...) , enfin au sud de Buis-les-Baronnies (carte de Vaison-la-Romaine) où l'on trouve de nombreux peuplements de pins purs ou mélangés de feuillus .

Les peuplements de conifères autres que ceux de sapin sont généralement pauvres. Il s'agit bien souvent de forêts venant de l'extension naturelle du pin sylvestre dans des terrains agricoles abandonnés ou dans des landes irrégulièrement boisées et cette espèce se développe mal dans des terrains généralement calcaires. On s'en rend bien compte devant les peuplements situés à proximité du cours de la Drôme, dans la cuvette de Bourdeaux et le bassin supérieur du Roubion. Les reboisements ayant fait appel au pin noir d'Autriche sont rares dans les forêts privées, ils ne sont tout de même pas exceptionnels .

Les peuplements de feuillus ont deux aspects très différents , on trouve d'abord une masse considérable de forêts à base de chêne pubescent , plus ou moins broussailleuses où le buis est fort répandu, puis en altitude dans quelques stations privilégiées , sur des versants exposés au nord ou à l'est, des perchis de hêtre, notamment dans la moitié nord de la région .

2 - Le rôle de la forêt dans le pays de Bourdeaux et les Baronnies

La région est actuellement fort peu productive. On peut simplement lui attribuer la quasi totalité du prélèvement de bois d'oeuvre et de bois d'industrie de pin, puisqu'en dehors d'elle, on ne trouve que peu de forêts peuplées de pins. Il s'est donc agi entre 1965 et 1967 en moyenne de l'ordre de 4 500 à 5 000 mètres cubes de bois d'oeuvre et de 20 à 22 000 mètres cubes de bois d'industrie, ce qui en comptant toutes les surfaces boisées de pin ne représente qu'un prélèvement de un mètre cube par hectare et par an. Actuellement l'exploitation de coupes d'éclaircie dans les forêts soumises (2) est active et contribue à l'approvisionnement de la cellulose du Rhône .

Il est toutefois difficile, en raison du relief et du climat, de donner une priorité au rôle de production des forêts privées dont l'évolution sera fort lente. Ces forêts ont avant tout un rôle de protection contre l'érosion , et un rôle touristique dans la mesure où elles tiennent une place dans le paysage végétal, c'est-à-dire où elles ont un développement suffisant .

.../...

(2) Forêt soumise : soumise au régime d'exploitation réglé par l'Administration des Eaux et Forêts .

Les plans de gestion ou aménagement devront proscrire les coupes brutales trop étendues et définir les secteurs où une amélioration de la couverture vivante est possible .

Celle-ci est réalisable :

- dans les vallées ou vallons, où l'on peut introduire des espèces variées , peuplier en terrains alluvionnaires, cèdre quand l'altitude n'est pas trop grande, pins en conditions écologiques moins bonnes .
- dans les terrains peu inclinés où l'on peut faire des travaux de repeuplement avec une sérieuse préparation du sol,
- dans les peuplements de hêtre que l'on peut laisser vieillir en les éclaircissant progressivement, ou que l'on peut enrésiner en sapins méditerranéens .

Il sera par contre toujours difficile d'enrésiner des pentes fortes en raison du coût du débroussaillage, et de la lenteur du démarrage des plants en terrain non préparé mécaniquement .

3 - Orientation de la gestion

On ne peut en tout cas douter qu'une amélioration de la couverture boisée ne soit fort souhaitable, ni qu'elle puisse être rentable dans les cas favorables . Il est par contre improbable qu'une telle transformation soit volontiers envisagée par les propriétaires en l'absence d'une assistance financière étendue .

Il convient donc de bien délimiter ce qu'on pourra demander aux propriétaires dans les plans de gestion ou ce qu'on cherchera à développer en matière de vulgarisation forestière :

- a) utiliser au mieux les conditions naturelles pour des travaux partiels d'enrésinement ou de conversion en futaies de peuplements de hêtre .
- b) créer des centres de dissémination de conifères où ceux-ci pourront peu à peu se répandre dans leur voisinage .

La région étudiée paraît mal se prêter à des réalisations très étendues. Il faut chercher à la transformer par des travaux limités . L'Etat a pu restaurer avec succès de vastes surfaces menacées par l'érosion. La propriété privée peut difficilement développer de tels travaux sur une

.../...

grande échelle, mais il faut profiter de toutes ces occasions favorables pour accroître les surfaces convenablement peuplées . Certains milieux naturels, comme les terrasses abandonnées par l'agriculture se prêtent d'ailleurs fort bien aux travaux de repeuplement .

Les espèces à multiplier sont le cèdre et les cyprès à basse altitude, le groupe des pins noirs au-dessus, le sapin du Nordmann et peut-être des sapins méditerranéens en exposition fraîche dans les secteurs relativement élevés .

VI - CONCLUSION SUR LES FORETS DANS LA DROME

Le département de la Drôme est fort boisé mais les massifs forestiers privés ont en général une faible productivité; pourtant les besoins en bois des industries locales et de celles des régions plus méridionales les contraignent à s'approvisionner parfois très loin au-delà de ses limites . Les forêts ont très souvent un rôle de protection et elles sont de plus en plus appelées à jouer un rôle touristique. Une des régions naturelles forestières est d'ailleurs comprise dans un parc naturel régional. L'orientation des forêts doit donc satisfaire à ces trois besoins, avec des priorités qui varient dans les diverses régions.

On a préconisé dans les deux régions du nord où l'humidité est moyenne ou forte une sylviculture active, fondée sur la conversion où l'enrésinement d'une surface notable de peuplements de feuillus, et sur une gestion plus intensive des massifs résineux spontanés ou artificiels. Dans les autres régions au climat plus sec, on a conseillé aux propriétaires de ne pas négliger l'évolution des taillis de hêtre vers des futaies et de rechercher à défaut de grands travaux de repeuplement à profiter des conditions favorables pour multiplier des enrésinements limités susceptibles de se multiplier naturellement par la suite. On a dit que le cèdre, en l'absence d'une expérimentation étendue sur les sapins méditerranéens, pouvait avoir un rôle tout à fait intéressant à cet égard. Il ne faudrait pas enfin négliger la populiculture sur les terrains alluviaux quand ils ne sont pas occupés par des cultures . Une telle politique tient compte des faibles moyens mis à la disposition de la forêt privée dans une région non prioritaire. Les résultats obtenus autrefois dans la restauration des terrains en montagne montrent en tout cas qu'il est possible d'améliorer la couverture boisée de ce département .

UNE ENTREPRISE DROMOISE TOUJOURS JEUNE BIEN QUE
PLUS QUE CENTENAIRE : LES USINES DU PONT DE
SAINT-UZE

Si, depuis fort longtemps, ce sont surtout les fabriques de céramique qui ont assuré la réputation industrielle du Nord du département de la Drôme, il existe cependant dans d'autres secteurs de l'industrie des entreprises qui ont fait connaître au loin la région de Saint-Vallier/Saint-Uze. Parmi celles-ci, une seule sans doute est aussi solidement ancrée dans le terrain, les ETABLISSEMENTS CAMILLE DUMONT & Cie, au Pont de Saint-Uze. Installée depuis le début du XIXe siècle à l'entrée des pittoresques gorges de la Galaure, elle a dû s'adapter aux fluctuations de l'économie et occupe actuellement une place particulière dans le domaine de la métallurgie française.

DE LA FABRICATION DES OUTILS AGRICOLES ET DES PIÈCES TEXTILES ...

C'est en 1832 exactement qu'un artisan dauphinois, originaire de Saint-Clair de Galaure, près du Grand-Serre, François-Xavier SIRAND, arrêta bien vite le tour de France de compagnon qu'il avait décidé d'entreprendre et choisit l'endroit où la Galaure va former la gorge de Rochetaillée pour établir sur la rive gauche de la rivière, sur la commune de Saint-Barthélémy de Vals, une modeste taillanderie destinée à fournir des instruments aratoires (pioches, bèches, socs de charrues).

Treize ans plus tard, deux mécaniciens de Maubeuge (Nord), les frères LEMAIRE (dont l'un épouse une des filles du fondateur), adjoignent à l'atelier primitif une fabrique de fuseaux pour le moulinage de la soie - il s'agit de soie naturelle bien sûr -, industrie connaissant alors un essor considérable dans la région lyonnaise et tout particulièrement dans les deux départements de la Drôme et plus encore de l'Ardèche.

Peu après le milieu du XIXe siècle, sous l'impulsion d'un ingénieur lyonnais, Georges DUMONT (qui épousa à son tour une des héritières du propriétaire de l'époque), les "usines" du Pont de Saint-Uze quittent le stade artisanal qui était le leur pour devenir une véritable entreprise industrielle. Pour ce faire, une fonderie de fonte est créée tout près, mais de l'autre côté de la rivière, sur le territoire de la commune de Saint-Uze donc, tandis que de nouvelles fabrications sont ajoutées à celle des fuseaux : arbres et pièces détachées pour métiers à lacets de soie (spécialité de Saint-Chamond dans la Loire, mondialement connue), diverses machines vendues dans le Midi de la France (presseoirs à vin, presses pour tous usages), organes de transmission de mouvement (arbres, engrenages, paliers, poulies).

... A LA CONSTRUCTION DE TURBINES HYDRAULIQUES -

Enfin, vers 1890, à l'arrivée de la nouvelle génération représentée par Camille DUMONT, ingénieur de l'Ecole Centrale, et alors que la fabrication de pièces pour la soierie décline, la construction de turbines hydrauliques et de leurs accessoires débute. C'est une activité nouvelle certes mais qui intéresse beaucoup d'usines avec lesquelles la maison était en contact depuis déjà des décennies.

Après la guerre de 1914-18, au cours de laquelle elles travaillèrent pour la Défense Nationale, les usines du Pont de Saint-Uze profitent de l'essor de la consommation d'énergie électrique pour se spécialiser presque exclusivement dans la fabrication des turbines, avec une "pointe" de près de 250 unités produites une certaine année - un record inégalable !

EVOLUTION RECENTE ET SITUATION ACTUELLE -

De nos jours, la société CAMILLE DUMONT & Cie emploie un personnel expérimenté comprenant plus de 80 ouvriers, employés et cadres - à la tête desquels on retrouve les arrières-petits enfants du fils du fondateur (François et Paul SIRAND, Jacques ETIENNE). Elle possède un bureau d'études et des services administratifs et commerciaux (20 personnes environ), une fonderie de fonte qui a été intégrée dans l'entre-deux guerres au reste de l'établissement (où 15 ouvriers continuent un travail de caractère artisanal), enfin l'atelier de mécanique pour l'usinage et le montage où se trouve la plus grande partie du personnel, sans oublier les services extérieurs (10 personnes). Son activité reste basée essentiellement sur le domaine de l'hydraulique et plus précisément des turbines et se déploie en France bien sûr, mais aussi dans de nombreux pays étrangers. Aussi, parmi les rares entreprises similaires subsistant, constitue-t-elle en France la plus importante fabrique de turbines de petite et moyenne puissances (de 10 à 10 000 kw, le plus gros de la production se trouvant dans la tranche de 300 à 1500 kw).

Toutefois des changements notables se sont produits depuis les années 60, caractérisés notamment par le freinage de l'équipement hydraulique en rapport avec le boom d'un pétrole alors bon marché. Les usines du Pont de Saint-Uze ont dû s'adapter à de nouvelles conditions économiques et ont pu y parvenir en particulier grâce à leur personnel hautement qualifié.

Tout d'abord des fabrications complémentaires ont été développées (matériel de régulation, matériel hydraulique varié tel que grilles, dégrilleurs, vannes, pompes), qui constituent plus du tiers du chiffre d'affaires actuel.

Ensuite les Etablissements DUMONT se sont résolument lancés dans la conquête d'une nouvelle clientèle quant à leur fabrication essentielle, et notamment celle des marchés étrangers souvent très lointains. Aussi cette petite entreprise située dans la campagne drômoise concourt-elle à l'équipement énergétique de

certains pays sous-développés : en Afrique (Gabon, Ruanda, Madagascar), en Asie du Sud-Est (Malaisie, Indonésie, Thaïlande où sera prochainement installée la première turbine hydraulique française), en Océanie (Nouvelle-Zélande, Tahiti) .

En France, la crise pétrolière a bien sûr favorisé le redémarrage de la construction des turbines, mais l'installation de micro-centrales se heurte aux nouveaux problèmes d'environnement. Les turbines construites sont moins nombreuses mais plus puissantes qu'autrefois. Par ailleurs elles ne s'adressent plus guère à la clientèle traditionnelle que constituaient les usines utilisant directement leur production d'énergie (moulinages et tissages de fibres artificielles et synthétiques, papeteries, scieries, moulins), mais elles sont avant tout destinées à équiper des centrales hydro-électriques qui débitent sur le réseau général et appartiennent à des particuliers surtout, à des collectivités locales et à E.D.F., et pour l'étranger à des entreprises nationales ou assimilées .

Ainsi, profitant d'une expérience acquise depuis 150 ans, la vieille maison du Pont de Saint-Uze continue à faire preuve d'un réel dynamisme et peut espérer connaître des lendemains prometteurs .

Bernard LECOMTE
Juillet 1981

NOTE - Quelques chiffres livrés à notre réflexion

<u>ANNEE 1981</u> - <u>Recettes</u> : 560 cotisations ou abonnements à 25 F ...	14 000 F.
Vente de bulletins anciens	3 295 F.
Subvention du Conseil Général	2 500 F.
	<hr/>
soit un total de ...	19 795 F.
	<hr/>
<u>Dépenses</u> :	22 944 F.
	<hr/>

L'année s'achève sans déficit grâce au reliquat des années précédentes

Le passage au procédé Offset pour le tirage de la Revue a augmenté nos dépenses

Le N° 2 de 1981 a coûté 6 698 F.

Le N° 3/4 de 1981 a coûté 12 295 F.

L'abonnement est fixé à 40 F. pour 1982 .

Si le nombre d'abonnés se maintient à 560 en 1982, nous aurons une recette de 22 400 F. qui, avec la subvention du Conseil Général et la vente des bulletins anciens, nous permettra d'éditer les bulletins de l'année 1982. N'oubliez pas de régler votre abonnement pour 1982 si vous ne l'avez pas encore fait . Merci.

NOTES SUR L'HISTOIRE D'UNE ENTREPRISE :
la Draperie MORIN (17^e - 20^e siècle) de DIEULEFIT

L'histoire d'une entreprise, c'est l'histoire d'une unité de production. L'intérêt d'un tel travail, c'est de rendre l'histoire économique concrète et vivante et de mieux montrer l'activité des entrepreneurs. Par ailleurs, l'histoire de l'entreprise permet de vérifier l'histoire économique générale en retrouvant les rythmes d'évolution, les courants d'expansion, les changements techniques. A travers les papiers MORIN, déposés aux archives départementales de la Drôme (cote 30 J) (1), d'un grand intérêt car très anciens, complets et suivis, c'est toute une vision de l'économie drômoise sur trois siècles qui se dégage. Mais si l'entreprise MORIN est un microcosme de capitalisme drômois, son étude débouche aussi sur l'histoire sociale de la bourgeoisie d'entreprise, son origine, son développement et son maintien.

Ce qui frappe chez les MORIN, c'est l'extraordinaire longévité de l'entreprise et de la famille qui se maintiennent du 16^e siècle au milieu du 20^e siècle. Il convient d'étudier les étapes de la vie de l'entreprise et de s'interroger en conclusion sur les raisons de sa durée et de son arrêt.

I - LE DECOLLAGE DE L'ENTREPRISE DE NEGOCE EN DRAPS
DES ANNES 1600 à 1800

1 - LES ORIGINES DE L'ENTREPRISE : de l'artisan au négociant et manieur d'argent

La famille Morin originaire du hameau de PAULHET près de Dieulefit apparaît dès le milieu du 16^e siècle. Daniel MORIN est "paréquier" c'est-à-dire artisan foulonnier; mais dès 1615 il est signalé comme marchand de draps dans son contrat de mariage. Ses fils accroissent le négoce tout en gardant l'activité de cardage et foulage de la laine et en développant leur rôle de manieur d'argent qu'ils conservent jusqu'au milieu du 19^e siècle. En 1786, un acte de société révèle que le capital de l'entreprise est de plus de 200 000 livres et le mouvement d'affaires de 652 272 livres ce qui est considérable pour l'époque et atteste leur rôle de "banquier".

.../...

(1) Cet article n'est pas le résultat de recherches d'archives mais plutôt la synthèse de données recueillies dans les travaux suivants :

LEON (Pierre) La naissance de la grande industrie en Dauphiné - PARIS - P.U.F. - 1954

LECOMTE (Bernard) L'évolution de l'industrie dans le département de la Drôme de 1869 au début du XX^e siècle. D.E.S. d'histoire - LYON - 1962

Pour l'entre-deux guerres nous utilisons le travail en cours de Gilles BESSON que nous remercions ici.

2 - LE "TAKE-OFF" DE L'ENTREPRISE : premières poussées et premières vicissitudes .

La période qui va de 1730 à 1789 révèle une hausse générale des profits d'abord lente et plus ou moins chaotique. Le chiffre d'affaires Morin s'accroît de 200 % pendant cette période. A partir de 1777, les archives nous donnent les bilans et les débiteurs. Les courbes N° 1 révèlent un mouvement largement ascendant (le total actif passif s'élève de 61 % tandis que le compte des débiteurs c'est-à-dire essentiellement de la clientèle s'élève de 71 % pour la période) malgré des crises nettement repérables en 1778, 1782 et 1789.

Nous avons là des indices d'une forte poussée des revenus; après le lent démarrage sous le règne de Louis XIV, cette période de 1710 à 1790 marque le véritable décollage, le "take-off" de l'entreprise .

3 - APPROVISIONNEMENTS ET DEBOUCHES DE L'ENTREPRISE MORIN SOUS L'ANCIEN REGIME

Si les MORIN cumulent les fonctions de petits industriels et de banquiers, c'est le grand négoce qui domine leur activité. Dès ses origines et malgré les mauvaises conditions de circulation routière (en 1789 la route Dieulefit-Montélimar est encore inachevée) l'entreprise Morin participe à une économie en mouvement tournée vers l'extérieur. L'origine des laines est régionale (Dauphiné, Provence, Languedoc, Lyonnais); à partir de 1750-1760 des laines sont achetées en Espagne, Italie et même au Levant. Les exportations s'orientent vers la Savoie, le Piémont - Sardaigne, Turin restant la grande place jusque vers 1750. L'importance du marché suisse et tout particulièrement genevois (les Morin y ont gardé des liens familiaux et religieux protestants) est à souligner, car c'est aussi le relais vers l'Allemagne et l'Europe de l'Est. Enfin les foires de Lyon et surtout Beaucaire permettent aux Morin de multiples contacts régionaux et internationaux .

4 - LA CRISE DE LA REVOLUTION FRANCAISE : l'entreprise dans la tourmente

La Révolution, les guerres et leurs conséquences (fermeture des marchés, inflation, réquisitions, surveillance des prix) sont à l'origine de la décennie de crise de 1788 à 1798 que connaît l'entreprise Morin. Le creux de la vague est atteint en l'an VIII. L'entreprise connaît des pertes importantes de 1793 à 1798.

A l'issue de cette crise, l'entreprise va se transformer profondément .

II - DEVELOPPEMENT ET CRISE DE L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE AU 19^e SIECLE

1 - MUTATION ET MECANISATION DE L'ENTREPRISE AU 19^e SIECLE

Le début du 19^e siècle voit l'entreprise MORIN passer du négoce à l'industrie du drap. Le capital mobilier change d'allure; en 1825, les MORIN abandonnent définitivement l'entrepôt et le négoce de draps .

Cette reconversion qui préfigure la révolution industrielle dans la Drôme, nécessite une mécanisation et machinisation de l'entreprise. Sous l'influence de la propagande du préfet d'Empire Descorches, les Morin achètent leurs premières machines dès 1804; en 1825 ils possèdent 34 métiers mécaniques et 55 en 1843.

Cette mutation est favorisée par la forme juridique de la Maison Morin, société en nom collectif, c'est-à-dire contractée entre deux ou plusieurs personnes toutes solidaires et responsables de tous les engagements sociaux. Ainsi la famille conserve la haute main sur l'entreprise. Des contrats sont passés régulièrement, générations après générations, entre frères et parents établissant la part de chacun dans l'entreprise. Les bénéfices dégagés ne s'échappent pas du système famille - entreprise et la constitution d'une forte réserve est gage de solidité face aux crises. C'est ce système qui explique la longévité et la solidité de l'entreprise d'après Edouard Morin qui déclare en 1904 devant la Chambre de Commerce: "C'est jusqu'à ce jour la gestion directe par les propriétaires des usines qui a été utilisée à Dieulefit et qui a permis de maintenir notre région face à la grande industrie et sa redoutable concurrence. Ce système a le double avantage sur les sociétés anonymes de conserver au pays les résultats de l'entreprise et d'établir entre les ouvriers, employés et le patronat des rapports de solidarité ..."

A cette cohésion familiale, s'ajoutent des relations interfamilles que nouent les Morin avec d'autres grandes familles protestantes comme les Latune, papetiers à Blacons: des contrats d'alliances financières sont signés, des mariages sont célébrés entre ces deux familles tout au long du 19^e siècle. Au total, cette mutation du début du 19^e siècle apparaît comme un exemple typique de capital industriel à origine marchande et resté purement familial.

2 - PHASES DE DEVELOPPEMENT ET DE CRISE DE L'ENTREPRISE AU 19^e SIECLE

Sous le Premier Empire, après la crise de la période révolutionnaire, on assiste à un rétablissement lent de l'entreprise malgré des difficultés à trouver des débouchés extérieurs vers la fin de la période. Au début de l'Empire le retour à une stabilité générale, la réouverture des frontières et les premières conquêtes napoléoniennes permettent un redémarrage brillant. La valeur des draperies en stock par exemple s'accroît de plus de 250 % entre 1804 et 1816. Plus révélatrice du mouvement d'affaires, la valeur des marchandises en ateliers augmente de 321 % pour la même période; enfin la

valeur des draperies fabriquées augmente de plus de 100 %. Mais les années 1812 et 1818 marquent deux seuils nettement visibles sur la courbe des bénéfiques (courbe N° 2); ils progressent jusqu'en 1811, 1812 crise agricole, puis reprennent et s'effondrent après 1815 et surtout 1818 qui marque une importante crise des débouchés liée aux guerres et à la concurrence anglaise .

Mais ces difficultés qui durent jusqu'en 1820 sont vite surmontées. La Drôme amorce son premier décollage industriel, les industries se concentrent, les premières concentrations ouvrières se forment, et les projets de désenclavement routier et ferré se précisent dans ces années 1820-1850. Pour les Morin c'est une période de prospérité; le chiffre d'affaires s'accroît de 85 % entre 1821 et 1845. Les sommes d'argent maniées sont de plus en plus importantes, le volume de l'actif et du passif s'accroît de 122 % entre 1820 où il est de 916 330 francs et 1845 où il passe à 2 091 314 francs . Mais la courbe des bénéfiques (courbe N° 3) est plus irrégulière; après une augmentation sensible jusqu'en 1845, une profonde dépression révèle l'ampleur de la crise des années 1845-1847 qui sonne le glas de la draperie drômoise, seul le centre de Dieulefit résistait. Les Morin, en raison de l'importance de leurs capitaux et surtout du gonflement des fonds de réserves dans la période 1820-1845, les bénéfiques étant la plupart du temps conservés au sein de l'entreprise, pratiquant sans doute depuis le milieu du Premier Empire une politique d'amortissement des machines (les machines perdant de leur valeur d'année en année, il faut bien en tenir compte dans le bilan de fin d'année afin de ne pas le surestimer), résistent bien à la crise. Le redressement est vigoureux dès 1847, en 1850 la crise est dépassée grâce à une gestion prudente .

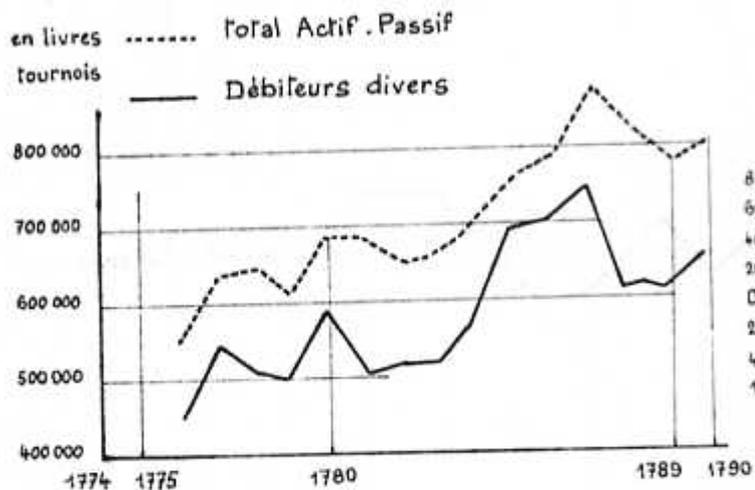
A l'issue de cette crise, la période du Second Empire est une des plus prospères que connaîtra l'entreprise . C'est une période de prospérité sans précédent dans toute la France pour le monde patronal. Les bénéfiques Morin s'accroissent de 130 % entre 1850 et 1860. La montée du chiffre d'affaires (courbe N° 4) est très nette. L'ancien niveau d'avant 1848 est atteint dès 1855; à partir de là, nous sommes dans une phase d'accroissement considérable jusqu'en 1870 malgré la crise mondiale de 1857 dont les répercussions sont ressenties jusque chez les Morin (le seuil de 1857 à 1860 est net dans la courbe n° 4) révélatrice d'une ouverture à l'extérieur. Les Morin vont conquérir des médailles d'or ou d'argent aux expositions internationales ou universelles de 1823, 1839, 1844, 1867, 1878 et 1900.

De 1870 à 1914, le déclin de la draperie est à l'origine d'un nouveau mouvement de concentration et de mécanisation . De 1869 à 1906, la draperie drômoise perd 117 % de ses effectifs et le nombre moyen d'ouvriers passe de 34 à 42 pour la même période (1) . Seul Dieulefit subsiste comme centre lainier, Crest déclinant et Romans se convertissant à la chaussure. Le maintien des Morin est lié à une nouvelle phase de mécanisation; cette opération est l'oeuvre d'Edouard Morin qui équipe systématiquement l'entreprise de métiers mécaniques pour mieux "soutenir la lutte contre la concurrence" déclare-t-il en 1904 devant la Chambre de Commerce . En 1918, il ne reste que 4 à 5 métiers à bras dans les usines . Tous ces métiers fabriquent

.../...

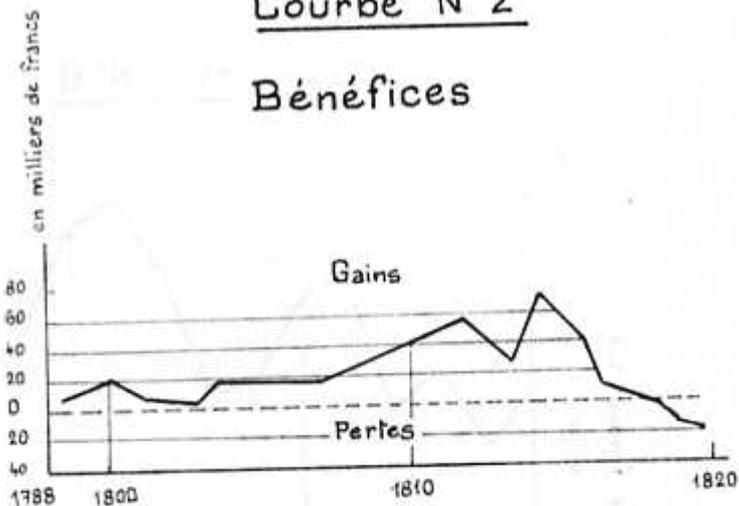
(1) N.D.L.R. Le nombre d'entreprises ayant lui aussi diminué .

Courbe N°1

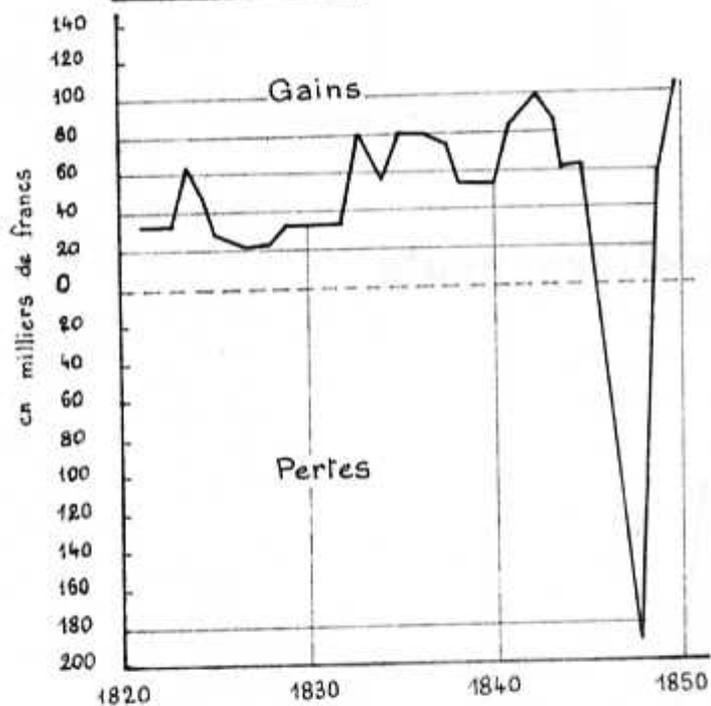


Courbe N°2

Bénéfices



Courbe N°3 Bénéfices

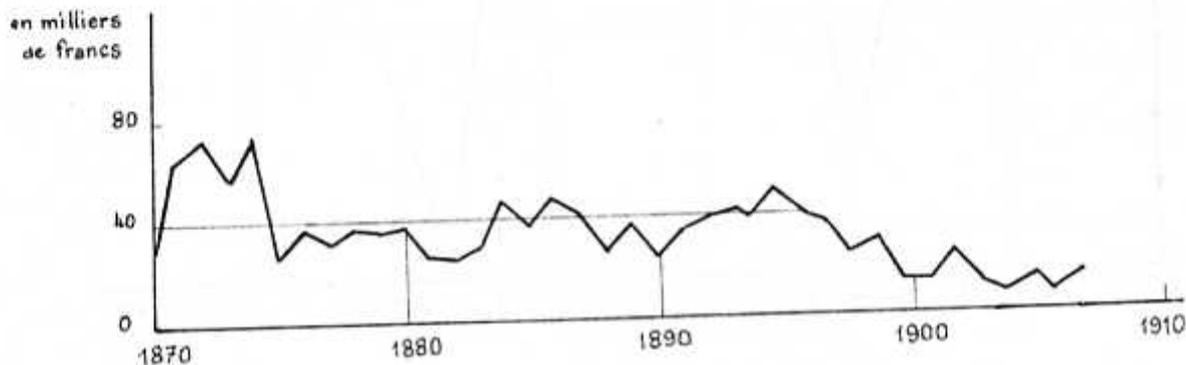


Courbe N°4

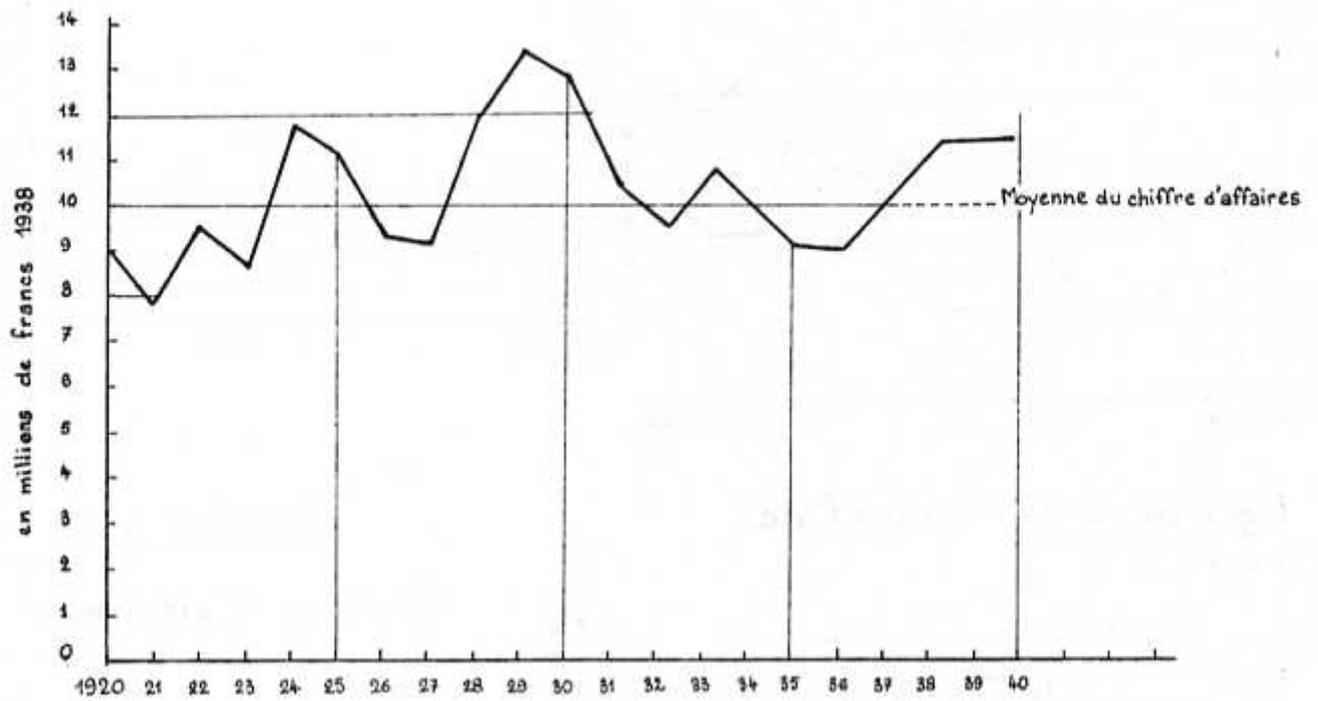
Chiffre d'affaires



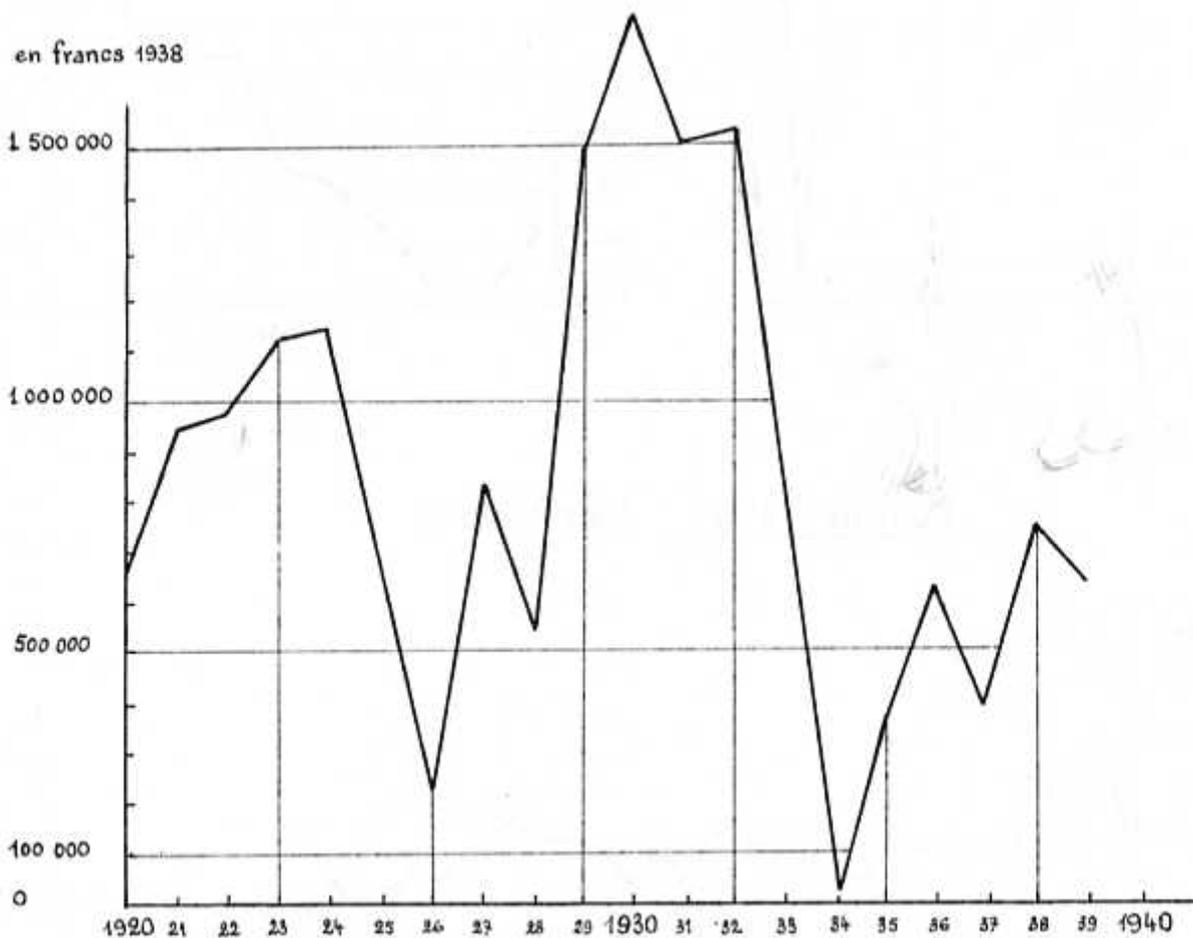
Courbe N°5 Bénéfices



Courbe N°6 Chiffre d'affaires



Courbe N°7 Bénéfices bruts



le "damier, ce tissu de laine pure velouté si solide et si serré ... dont l'usage se poursuit une génération durant" d'après le témoignage d'un vieux Dieulefitois .

Si l'entreprise résiste au déclin général de la draperie les bilans ne sont pas brillants : entre 1878 et 1906 la baisse du total actif et passif est de 44 % . Plus grave, le chiffre d'affaires recule. Entre la période d'euphorie de 1869 - 1873 et les années de dépression de 1902 - 1906, la baisse des bénéfiques est de 336 % (courbe N° 5) . Cette chute est en fait peu significative sur la longue durée tant les bénéfiques du Second Empire étaient exceptionnels. Néanmoins on approche les pertes en 1902 - 1906 avant une remontée jusqu'en 1914.

3 - Naissance et développement de la question sociale dans l'entreprise Morin au 19^e siècle .

Très rapidement avec le passage du négoce à l'industrie, l'entreprise Morin devient une importante utilisatrice de main d'oeuvre dans la région dieulefitoise. Dès le milieu du 19^e siècle on compte près de 200 ouvriers. En 1914, les usines Morin emploient entre 300 et 400 ouvriers. En fait, c'est la main d'oeuvre féminine qui occupe plus de la moitié des postes .

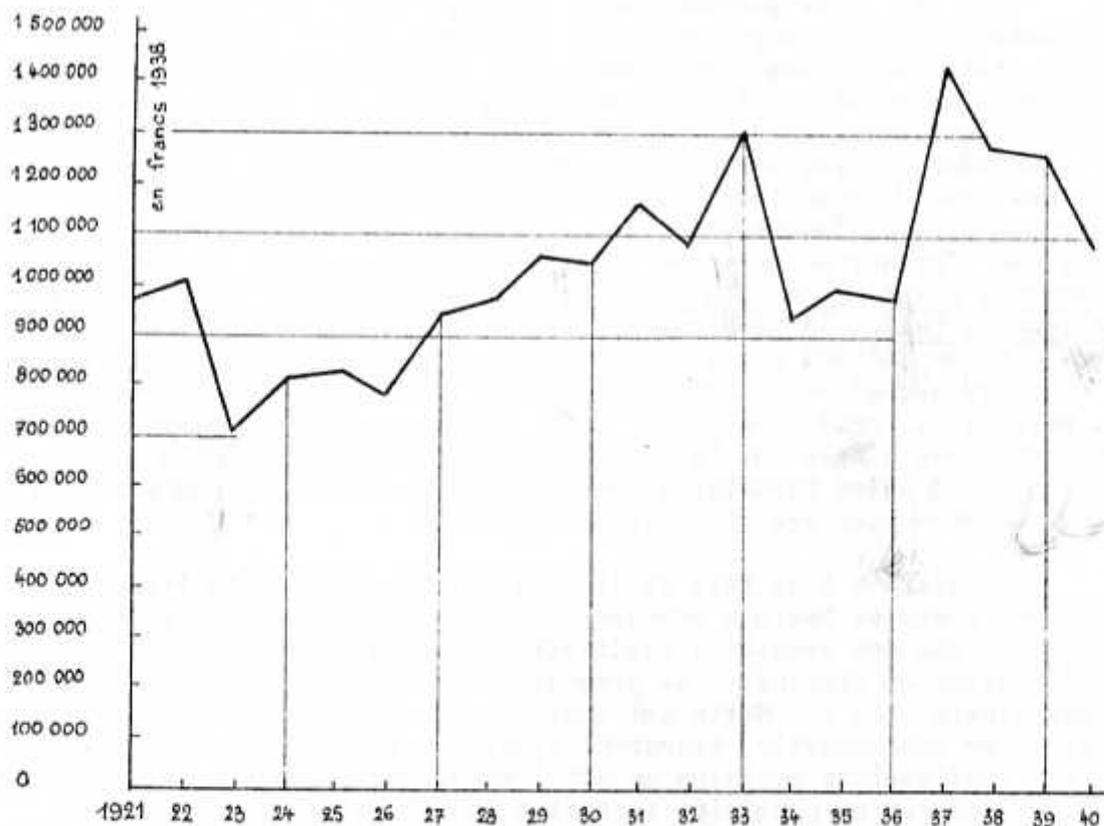
Très tôt , les patrons Morin vont appliquer une politique sociale élaborée. Les principes de cette politique sont à rechercher dans l'éthique protestante. Les Morin comme tous les protestants bourgeois considèrent l'ordre établi et les inégalités entre les classes comme voulus par Dieu ; l'intervention de l'Etat est, comme pour le libéralisme, pros- crite . Théodore Morin, par exemple, qui sera député sous le Second Empire dénonce dès 1845 dans un long "Essai sur l'organisation du travail et l'avenir des classes laborieuses" la "charité légale" (p. 586) . C'est pour lui une "erreur de principe" car "donner au pauvre le droit d'exiger l'aumône, c'est menacer la propriété, c'est enlever à la charité ce qui la rend si belle, la générosité d'une part, la reconnaissance de l'autre" . Comme MALTHUS qui l'a sans doute inspiré, Théodore MORIN refuse toute sécurité sociale ou charité légale car "elle rend les pauvres insolents, paresseux, imprévoyants ..." . Si l'Etat ne doit pas agir, c'est au patron protestant d'agir car "il doit à l'ouvrier plus que le salaire" écrira plus tard Jules SIEGFRIED, chef de file du patronat protestant de Mulhouse, célèbre pour ses réalisations sociales .

S'inspirant à la fois du libéralisme et du protestantisme, les réalisations sociales Morin s'échelonnent sur toute la seconde moitié du 19^e siècle. Une des premières réalisations est la création en 1836 de la Caisse d'Epargne de Dieulefit, la première dans la Drôme, mise en place grâce aux libéralités des Morin qui amorcent la caisse avec 3.000 francs . Les Morin , en contrepartie, tiendront longtemps le conseil d'administration . Les réalisations sociales se développent surtout après 1850 dans le domaine de l'éducation populaire (création de la bibliothèque populaire par exemple) et au sein de l'entreprise . En 1892, une Caisse de Retraites

est créée par l'institution d'un prélèvement sur les bénéfices de chaque exercice au profit des ouvriers (la Caisse fonctionnera en fait très mal). En 1904, il existe une société coopérative de consommation, et une Société de Secours Mutuel dont l'originalité réside dans l'aide aux ouvrières en période de grossesse .

Cette politique paternaliste basée sur la combinaison des trois éléments classiques, présence physique du patron sur les lieux de la production, langage et pratique de type familial, adhésion plus ou moins forcée des travailleurs à ce type d'organisation, est à bout de souffle à la veille de la Première Guerre . Les Morin tenteront de renouveler leur politique sociale dans l'entre-deux guerres .

Courbe N°8 Masse salariale .



III - Difficultés d'adaptation et déclin des Morin au 20^è siècle

1 - Euphorie et crises de l'entre-deux guerres

Le choc de la mobilisation passé, l'économie de guerre se mettant en place, l'entreprise Morin connaît un vif essor et dès l'année 1916 l'inspecteur du travail de la Drôme note à propos des industries textiles de Dieulefit "elles ont travaillé à plein rendement". En 1918, il fait la même remarque : on travaille "à plein métier pour l'intendance".

Après la guerre, l'essor de l'industrie lainière de Dieulefit se poursuit en raison des destructions d'usines et de machines du nord de la France. Le repli des industries lainières sur le midi de la France profite aux centres lainiers dauphinois qui se modernisent sur les conseils du rapport de Georges SEYDOUX au ministre Clémentel et au comité consultatif des Arts et Manufactures. Ainsi le chiffre d'affaires de l'entreprise Morin augmente de plus de 68 % entre 1920 et 1924. Mais sur toute la période de l'entre deux guerres le chiffre d'affaires stagne (courbe n° 6) et même diminue de 5 % entre 1920 et 1939. C'est surtout après la crise de 1929 que la baisse est sensible. En 1937 une enquête de la Chambre de Commerce estime qu'entre 1929 et 1937 la production des industries textiles drômoises chute de 40 à 60 %. Plus grave, la crise des années 1930 est une crise de désinvestissement qui touche le financement de l'entreprise en raison de la chute des bénéfices (courbe n° 7). Enfin le développement de la politique sociale est à l'origine du gonflement de la masse salariale qui pèse lourdement sur les profits Morin (courbe n° 8).

En 1920 les Morin reprennent les manufactures de draps Rodet de Dieulefit. Dans l'entre deux guerres la forme juridique de la société Morin évolue ; en 1920 la société en commandite se transforme en société anonyme au capital de 2 000 000 francs en 4000 actions de 500 francs réparties entre 11 actionnaires appartenant tous à la famille de près ou de loin. En 1928 la société se transforme en société à responsabilité limitée, mais son caractère reste purement familial, les 4 000 actions étant partagées entre 4 actionnaires Morin. Ainsi en cette période de crise, l'entreprise se replie sur elle-même et son caractère familial est renforcé malgré une forme juridique moderne.

2 - Une politique sociale avancée ?

Malgré les difficultés de l'entreprise, la pression sociale est trop forte et les Morin doivent renouveler leur politique sociale. Là encore comme avant la Première mondiale les Morin sont en avance sur les patrons français et sur les lois sociales que le patronat veut désamorcer en les devançant.

En 1919 le rapport Georges Seydoux commandé par le ministre CLEMENTEL préconise la participation des salariés. "La main d'oeuvre, écrit Seydoux, qui ne saurait participer aux bénéfices commerciaux d'une affaire pour la bonne raison qu'elle ne peut assurer la responsabilité dans la direction, ni participer aux pertes, devra être intéressée à la production

plus qu'elle ne l'a été jusqu'à présent..." . Ainsi en 1930 un projet d'un système d'intéressement aux bénéficiaires, dit système Peysson, est préparé par les Morin . "Après réflexion, et par sentiment de justice chrétienne, nous avons décidé de transformer la société . Cette décision a été pénible car on ne se dépouille pas volontairement ni facilement . Ce n'est pas la C.G.T. qui nous a fait prendre la décision ... Certains prétendent que le capital, c'est-à-dire l'argent, est la source de tous les maux dont souffre l'humanité et doit être supprimé car il favorise l'exploitation de l'homme par l'homme" . Pour Morin dans le communisme "l'homme n'est alors, théoriquement tout au moins, plus exploité par l'homme mais il travaille pour l'Etat donc pour le pays. S'il est exploité, il est exploité par l'Etat" . L'alternative possible est donc la participation des salariés à l'entreprise d'après ce projet Morin qui ne sera pas appliqué .

Néanmoins dans beaucoup d'autres domaines les réalisations sociales Morin sont en avance sur les lois de l'époque. Dès 1923, par exemple, un système d'allocation familiale existe alors que les premières applications en France (projet Romanet à Grenoble) date de 1920 et la loi est votée en 1928.

3 - La fin de l'entreprise

A l'issue des difficultés de la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction est rapide mais l'innovation et la modernisation sont longues à se mettre en place. La crise de l'investissement se poursuit dans ce secteur inadapté de la laine. En 1959 le secteur textile dans la Drôme représente encore 3 500 personnes et un chiffre d'affaires de plus de 3 millions d'anciens francs . Dieulefit avec les Morin reste le principal centre lainier drômois avec 220 ouvriers . Faute d'investissements et de modernisation, les Morin cessent toute production en 1961. L'entreprise fructifiait depuis les années 1600 ... Comment expliquer cette extraordinaire longévité ?

En conclusion, cette histoire des Morin sur plus de quatre siècles permet de dégager un certain nombre de caractères essentiels du secteur drapier et de l'entreprise .

Une série de conclusions sur l'évolution de l'industrie lainière apparaissent tout d'abord. On retrouve trace de crises cycliques de l'industrie lainière à travers l'étude de l'entreprise . Le facteur dominant de ces crises reste d'abord agricole et commercial par l'intermédiaire des prix jusqu'au milieu du 19^e siècle pour évoluer vers un modèle de crise industrielle et bancaire jusqu'à nos jours . Mais si ce sont d'abord des crises liées aux grands mouvements des prix et à l'évolution des grands marchés et des foires, les Morin sont ensuite en présence d'autres menaces, celles des crises d'adaptation, de reconversion quand ils abandonnent le négoce pour l'industrie . Les problèmes majeurs sont alors la concentration, la modernisation et la mécanisation. Au total cette évolution retracée chez les Morin est celle de toute la profession de drapier, mais c'est aussi un peu celle de toute l'industrie française. Ainsi la branche lainage, surtout sous l'ancien régime, en "réunissant en quelque sorte les caractéristiques

et de dynamisme et de freinage est très significative de l'allure d'ensemble de l'industrie française" (1)

A travers cette courte synthèse, des traits de caractères permanents de l'entreprise Morin sont mis à jour .

- Le trait essentiel est bien entendu celui de la continuité familiale. Au créateur, artisan converti au négoce local, succèdent plusieurs générations de négociants et manieurs d'argent d'ampleur internationale. La mutation industrielle de l'entreprise sous le Premier Empire ne modifie pas la structure familiale du capital géré dans une société en commandite simple .

- Le second trait important de l'histoire de l'entreprise est son mode de développement que l'on peut qualifier de linéaire. La lente croissance du négoce de l'ancien régime s'accélère avec les années précédant la Révolution. Ce décollage stoppé par la crise révolutionnaire, l'élan de la reconversion industrielle est rétabli sous le Premier Empire. A l'issue d'une petite crise post impériale on assiste à une nouvelle poussée bloquée par la crise des années 1850. Le Second Empire est la période la plus brillante; jamais les profits ne sont aussi importants. De 1870 à 1914 l'entreprise se maintient, l'entre deux guerres est le temps du déclin . Au lendemain de la deuxième, l'inadaptation de l'industrie est totale .

Enfin, une conclusion de méthode s'impose . Dans cette synthèse, entreprise, famille et religion apparaissent intimement liées . Ce système d'entreprise familiale n'apparaît pas comme une contrainte mais plus comme un avantage, au moins jusqu'en 1914, la méfiance à l'égard de l'investissement et de l'innovation étant vaincue. Par ailleurs, on retrouve la loi des trois pouvoirs de la bourgeoisie énoncée par Jean Lhomme, à propos des Morin. Ils combinent les trois pouvoirs suivants s'étayant mutuellement : le pouvoir économique (détention et contrôle des moyens de production) et le pouvoir politique (une tradition politique ancienne existe : dès 1788, Jean Etienne Morin est député pour Dieulefit aux Etats de la Province du Dauphiné, Pierre Théodore est député sous Louis-Philippe, Théodore (2) est député sous le Second Empire et défend le traité de libre

.../...

-
- (1) MARKOWITCH (Tihomir) - Histoire des industries françaises. Les industries lainières de Colbert à la Révolution. Genève - Edition Droz - 1976 - P.4
- (2) N D L R - Etienne François Théodore MORIN (1814-1890) maire de Dieulefit en 1847, député à l'Assemblée constituante en 1848 ("grâce à l'apport massif de son canton et des secteurs protestants" p. 22" Ah ! quand viendra la Belle ! R.Pierre 1981), député du parti de l'Ordre en 1849, puis du parti dit "libéral" sous le Second Empire .

D'une grande prudence politique (il est absent de Dieulefit les 6 et 7 Décembre 1851 quand se prépare la célèbre insurrection) il consacre ses activités principales au monde des affaires dans la deuxième partie du Second Empire .

C'est une personnalité politique très représentative de la nouvelle classe dirigeante, liée au monde industriel et commercial provincial qui dans la deuxième moitié du 19^e siècle remplace les notables traditionnels d'Ancien Régime et de la Restauration .

échange de 1860. Enfin l'accès au poste de maire de Dieulefit est fréquent). Le pouvoir social est également essentiel, le contrôle ou la participation à de multiples institutions sociales, culturelles est fréquent .

Enfin, le rôle religieux des Morin protestants n'est pas à négliger. Ils occupent de tout temps des responsabilités au sein du consistoire local de Dieulefit et même parfois au sein du conseil central de l'Eglise Réformée de France comme Théodore . Faut-il reprendre les thèses de Max Weber sur les liens entre l'éthique protestante et le capitalisme et voir dans cette histoire des Morin un argument en faveur de ces idées ?

France et Philippe BOUCHARDEAU (1)
(Université de Grenoble)

NOTE

LE CERCLE D'ETUDE DES SCIENCES DE LA NATURE
29 Rue Jean Bart BOURG LES VALENCE - Tél. 43.64.80

Son très dévoué secrétaire, Monsieur DUVAL, ingénieur retraité, porte à votre connaissance quelques renseignements qui pourraient intéresser les lecteurs de la Revue "Etudes Drômoises" .

Le Président, Monsieur BOUTES, est pharmacien, et les vice-présidents, géomètre et postier. Le cercle regroupe 120 familles de toutes formations et de toutes les générations : étudiants, employés, ouvriers, ingénieurs, enseignants, membres de professions libérales. Beaucoup de retraités adhèrent au Cercle et, parmi eux, des conférenciers désireux de communiquer ce qu'ils ont appris tout le long de leur carrière .

Le but de l'association est la vulgarisation scientifique: chimie, physique, astronomie, minéralogie, spéléologie, météorologie, médecine, étude des sols, botanique, mycologie, etc... Les jeunes entendent des exposés sur "notre métier". Ceux qui ont fait des voyages intéressants en rendent compte. La variété est grande des sujets abordés ou étudiés. Voici les activités du Cercle :

1° - Des conférences (à 20 h 30, salle des Tilleuls, 15 Rue du Gaz, Bourg les Valence

Ont été récemment exposés , entre autres sujets :

- L'enfance inadaptée (Mr REYNAUD, Maire de BOURG LES VALENCE)
- Découverte d'une grotte inexplorée (AUBERT, spéléologue)
- Les abeilles, le miel, la gelée royale (Mr BOUCHARDEAU, apiculteur).

Voir page 51

(1) Ces auteurs viennent de faire paraître (Université des sciences sociales de Grenoble et Chambre de Commerce et d'Industrie de Valence) le tome I d'une "Histoire de la Chambre de commerce de Valence : "la Formation du patronat drômois au 19^e siècle " .

LE RHONE EN 1981 : AMENAGEMENTS ACTUELS ET PROJETS

Le Bulletin 3/4 - 1975 de notre Association contenait 22 pages de textes et plusieurs croquis sur le Rhône ancien et récemment aménagé, l'essentiel concernant le Rhône moyen entre Ardèche et Drôme, dit "Tiers central" par la Compagnie nationale du Rhône, - le Bas Rhône étant le cours de Lyon à la mer -

Ce Bas Rhône est maintenant entièrement ouvert aux convois lourds depuis l'aménagement de VAUGRIS en 1980. Les 12 barrages et écluses prévus ont été construits. Le Haut Rhône est en voie d'aménagement. La Saône va recevoir de gros bateaux jusqu'à Auxonne. Le projet de sa liaison avec le Rhin est fin prêt .

De telles améliorations de la productivité en énergie électrique et de la capacité navigable justifient une mise au point ,en 1982 du portrait du Rhône . Par ailleurs le Bulletin 3/4 - 1975 est épuisé . Autre raison pour reprendre et compléter cette étude .

C'est encore à Monsieur CROUZET , chef de la Division de la gestion immobilière au Centre de la C N R à Valence que nous devons l'essentiel de notre documentation. Il a offert à l'A U E D un très beau livret, riche de photos et dessins, édité en 1981 par la C N R qui nous a obligeamment autorisés à en tirer plusieurs croquis et graphiques . Monsieur PERIGNAT , de la Chambre de Commerce de Valence nous a remis d'utiles brochures sur les ports de Valence et Portes-les-Valence, et un plan de celui de Portes .

On doit rappeler que la C N R est une "société d'intérêt général" créée légalement en 1921, organisée depuis 1933-36 , qui possède des emprises sur les zones à aménager, y compris, depuis 1980, les secteurs de la Saône au Rhin. Avec ses propres bénéficiaires, et des aides des collectivités et de l'Etat, elle doit :

produire et vendre de l'énergie électrique ;
assurer la navigation fluviale sans péage ;
développer ou créer des zones bordières agricoles,
des voies routières, des zones portuaires industrielles
et terrains de loisirs
Ses charges s'accroissent et se diversifient

I - LA PRODUCTION D'ENERGIE HYDRO-ELECTRIQUE

Le Rhône, au profil "jeune" , c'est-à-dire tendu et irrégulier (figure 1) permet l'aménagement de nombreux biefs et seuils (dits "chutes") d'inégale hauteur où sont placées les centrales hydro-électriques .

A / Sur le Bas Rhône . L'aménagement commencé en 1952 avec le magnifique ensemble de barrages - usine - écluse de Chateauneuf du Rhône a été achevé en 1980 à VAUGRIS (où subsistait un seuil rocheux gênant pour la navigation).

Au total (voir (2) : tableau annexe) : 12 usines de productivité différente selon le débit d'eau turbiné et la hauteur de la chute incluse

dans l'usine qui actionne des turbo-alternateurs verticaux ou des turbines du type "bulbe" horizontal, d'une technique plus récente.

On connaît le schéma, devenu classique : un barrage de retenue sur le fleuve, un canal d'aménée, le barrage usine, le canal de fuite. Monsieur ROQUE, dans notre bulletin 3/4 - 1975 avait très bien décrit le groupe typique de Bourg-les-Valence.

Dans ce Tiers central, de St Vallier à Bollène, le Rhône présentait à la fois une pente forte et de gros débits, et avait été aménagé en premier lieu, avant le Tiers amont et le tiers aval. La productivité du Bas-Rhône est excellente : 12655 G K W h/an (soit 12 milliards 655 millions de kilowatts heure par an). Elle est rigoureusement contrôlée, automatisée, régulée par un unique poste ultra moderne installé dans l'usine de Chateaufort du Rhône.

B / Le Haut Rhône, à l'amont de la confluence de la Saône, est beaucoup moins abondant. Dès 1951, les usines de Génissiat et Seyssel avaient été construites sur un site exceptionnellement favorable : 74 mètres de chute à Génissiat. En aval, les 6 chutes sont plus basses, quoique importantes (voir tableau annexe). Elles constituent "l'escalier hydraulique" du Haut Rhône. Celles de Chantagne et Belley viennent d'être aménagées. Celles de Brégnier-Cordon, Sault-Brénaz. Les Loyettes (1) sont en voie d'aménagement, ou en projet. La productivité est actuellement évaluée à 3 965 G K W h/an.

Au total, depuis 1969, la productivité du Rhône dépasse les prévisions calculées au début de l'histoire des aménagements = 20 % de la production hydro-électrique française, soit 6 à 7 % de notre production totale d'électricité, assurée surtout par les centrales au charbon et au fuel. La part de l'énergie nucléaire a cru sensiblement.

II - LA VOIE D'EAU ET LE TRAFIC FLUVIAL

1°/ Sur le Bas Rhône. Elle a été très améliorée et pourra l'être encore.

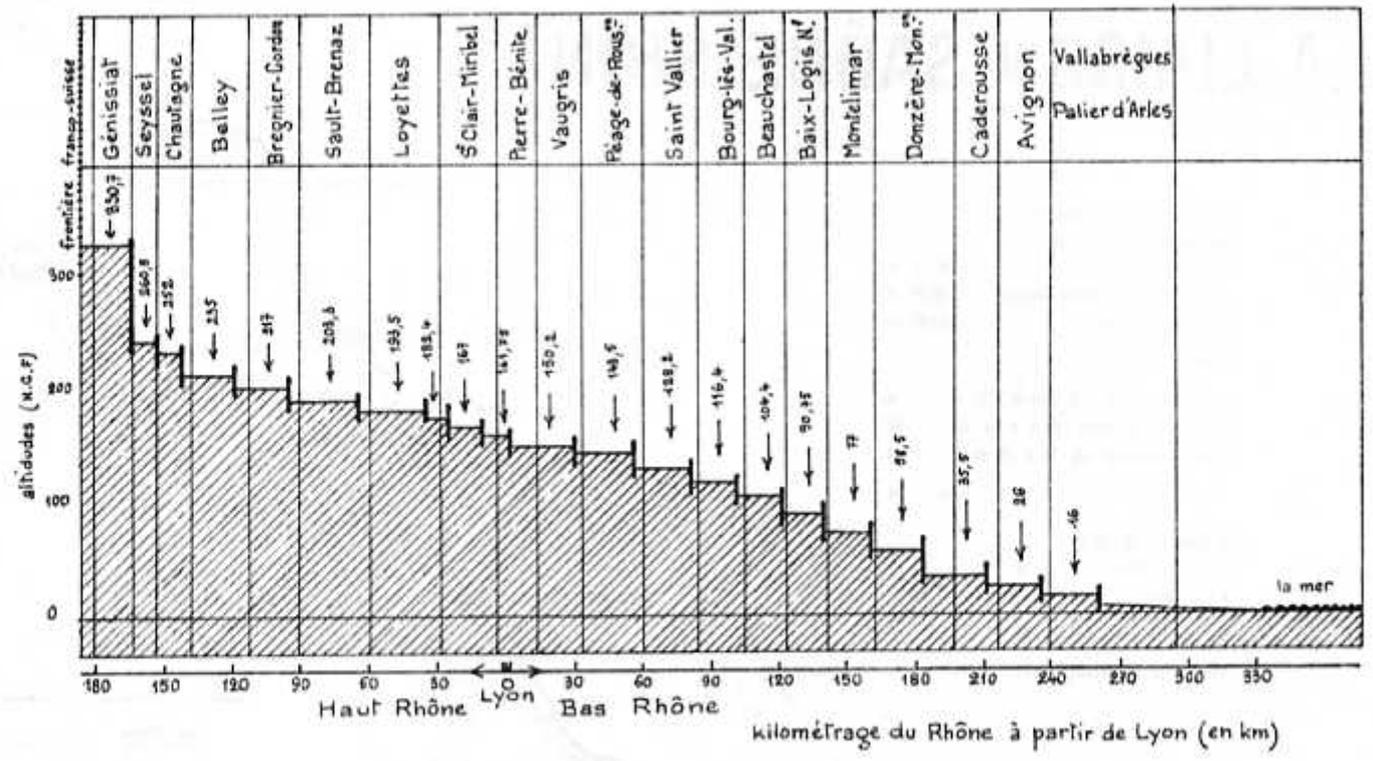
Sur l'emplacement du seuil rocheux de Vaugris, dans la traversée épigénique par le Rhône du massif cristallin de Vienne, un barrage-usine et une écluse ont été construits en 1980: c'était le dernier obstacle à la navigation moderne entre Lyon et la mer.

Les écluses latérales aux barrages-usines, et les dragages permettent toute l'année le passage de bateaux de 180 à 190 mètres de long, 11,4 m. de large, assurés d'un mouillage de 3 m. et d'un tirant d'air de 6 m. sous les ponts ; d'un chenal de 60 mètres de large, aux rayons de courbures supérieurs à 1 000 m. Le fleuve, autrefois redouté pour sa rapidité(2), n'a plus qu'une vitesse moyenne de 2 m/seconde, et généralement inférieure à 0,5 à 1 m/s.

.../...

(1) Une société régionale pour la défense du Rhône et de l'Ain s'élève contre les aménagements de Sault-Brenaz et des Loyettes : 1) leur rentabilité énergétique de 52 MW sera dérisoire, comparée aux 5450 MW des énormes centrales nucléaires, toutes proches, de Bugey et Malville. 2) l'environnement est gravement menacé : 800 ha de terres agricoles disparues, l'équilibre des nappes

1 — Profil en long du Rhône aménagé



2 — Caractéristiques principales des aménagements du Rhône

	Aménagements	Productivité (en GHW/an)	Caractéristiques nominales (au débit d'équipement) ^h		Longueur de l'aménagement (en km)			Année de mise en service c = en const. p = en projet
			Hauteur de chute (en m)	Puissance (en MW)	Retenue	Canal d'aménée	Canal de fuite	
HAUT RHÔNE	Génissiat-Seyssel	1 820	74,35	440	28,0	—	—	1948-51
	Chautagne	435	15,00	90	3,7	5,4	3,3	1980
	Belley	440	15,05	90	5,0	19,0	1,7	c (1981)
	Breignier-Cordon	520	11,40	75	11,5	5,0	2,7	c (1983)
	Sault-Brenaz	250	7,60	40	28,0	1,6	0,4	p (1985)
	Loyettes	275	8,00	47	20,2	5,7	2,3	p (1984)
	Gusset (E.D.F.)	425	12,20	107	(4,5)*	(15,8)*	(3,0)*	1899
	Miribel-Saint Clair	—	—	—	26,0	5,0	1,0	p (après 1980)
Totaux Haut Rhône	3 965	143,60	888	124,4	35,7	11,4		
BAS RHÔNE	Pierre Bénite	525	8,00	80	4,0	—	11,0	1966
	Vaugris	335	5,70	72	19,0	—	0,5	1980
	Péage de Roussillon	880	12,25	168	15,7	9,4	1,9	1977
	Saint Vallier	700	9,80	120	19,5	3,3	0,7	1971
	Bourg lès Valence	1 085	10,10	180	11,1	7,6	2,3	1968
	Beauchastel	1 210	11,40	192	11,1	4,4	2,0	1963
	Baix-Le Logis Neuf	1 190	10,10	192	8,8	7,4	1,8	1960
	Montélimar	1 640	16,05	270	8,6	11,7	1,7	1957
	Donzère-Mondragon	2 000	20,70	330	4,0	17,0	11,0	1952
	Caderousse	860	8,30	180	11,5	2,4	2,1	1975
Avignon	935	9,00	180	10,6	4,2	5,2	1973	
Vallabrègues-Arles	1 295	10,50	210	18,0	3,0	57,5	1970-74	
Totaux Bas-Rhône	12 635	131,90	2 174	141,9	70,4	97,7		
Ensemble H^h et Bas Rhône	16 620	275,50	3 062	266,3	106,1	109,1		

* La chute hydroélectrique de Gusset est latérale à l'aménagement navigable de Miribel-Saint Clair de sorte que les longueurs aménagées et les écluses de Gusset n'ont pas été comptés dans le total.

3 LA LIAISON SAÔNE-RHIN

Longueur de la voie navigable : 229 km

Dénivellement du versant
Franc Comtois : 157,75 m

Dénivellement du versant Alsacien : 106,20 m

Dénivellement totale : 263,95 m

Nombre d'écluses :

• de basse chute (de 5,70 à 7,20 m) : 8

• de chute moyenne (de 8 à 14 m) : 12

• de haute chute (de 16 à 24 m) : 4

Total : 24

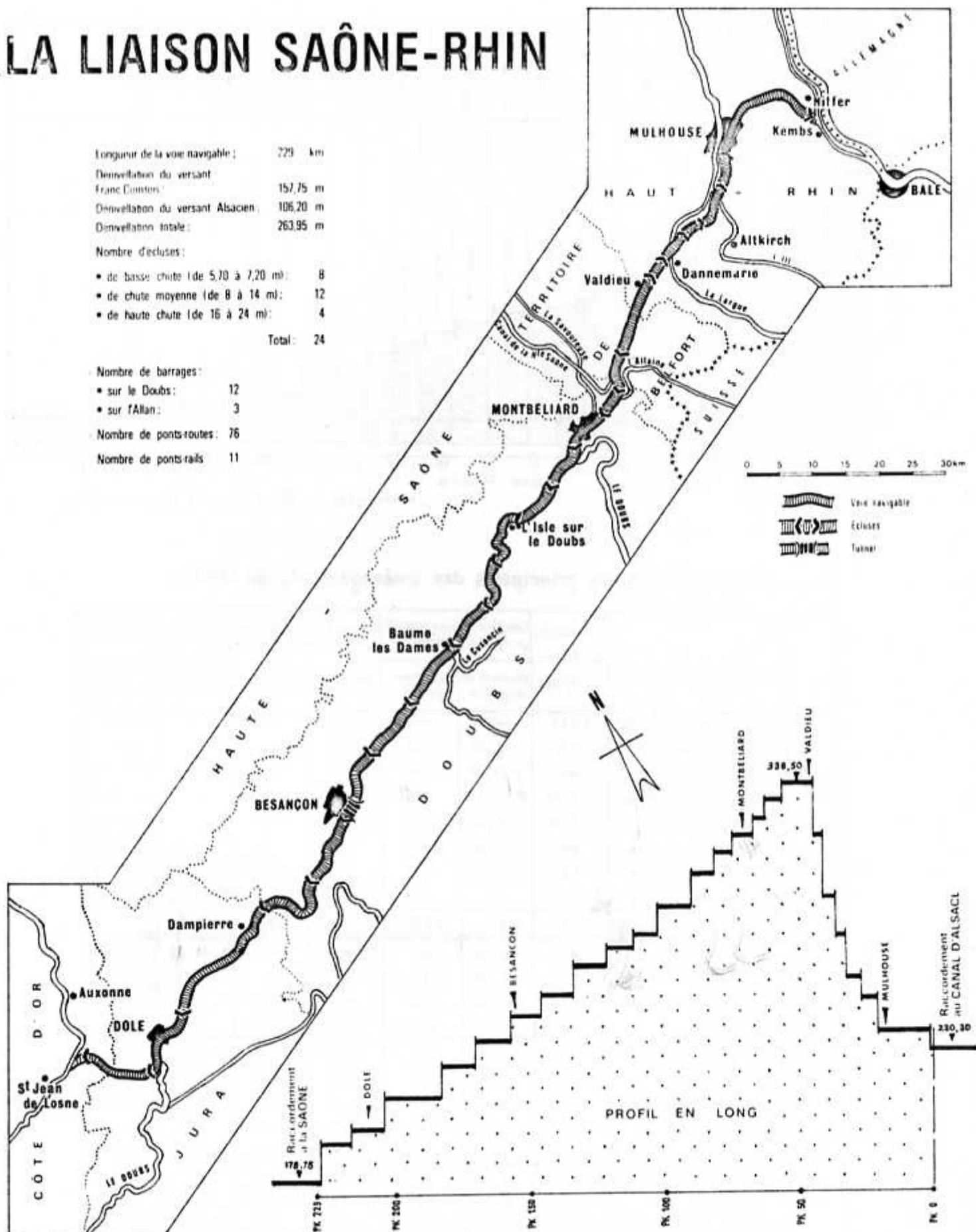
Nombre de barrages :

• sur le Doubs : 12

• sur l'Allan : 3

Nombre de ponts-routes : 76

Nombre de ponts-rails : 11



Non seulement les automoteurs de 600 à 800 tonnes, mais les gros remorqueurs de péniches, et les convois poussés de 3 000 à 5 000 tonnes peuvent passer. Se rappeler qu'un convoi de 4 400 t. équivaut à 110 wagons de 40 t., et à 220 camions de 20 t. Et maintenant des cargos dits "cargoliners" utilisent indifféremment la voie fluviale et la mer au bord des côtes (on le précisera plus loin).

Les ingénieurs de la C N R prévoient une nouvelle génération d'écluses plus profondes et plus larges, pour convois de 10 000 à 15 000 tonnes, et des secteurs dragués plus étendus. Le trafic rhodanien pourrait alors atteindre 20 millions de tonnes, et davantage ...

2°/ Mais cette voie d'eau rhodanienne manque de liaisons commodes avec le reste de la France et avec l'Europe moyenne, et de ce fait, est loin de rendre les services souhaités.

1/ Les canaux à petit gabarit du Doubs au Rhin, de l'Est, de la Saône à la Marne, de Bourgogne, du Centre n'admettent que des péniches de moins de 400 tonnes.

2/ Il faudra doubler l'écluse entre le Rhône et Fos par la grande écluse de Barcarin, en voie de construction.

La récente écluse de St Gilles, de mêmes dimensions que celles du Rhône, relie le Petit Rhône au canal du Rhône à Sète, autre canal à petit gabarit.

3/ La Saône reçoit de gros bateaux sur 220 km. de sa confluence à Saint Symphorien. Mais le vieux pont de Mâcon, aux arches trop basses, n'admet pas le passage des convois les plus modernes.

4/ C'est la liaison Saône Rhin qui depuis longtemps étudiée paraît à la fois la plus difficile, la plus coûteuse mais aussi la plus rentable dans la future économie de la France et de l'Europe occidentale.

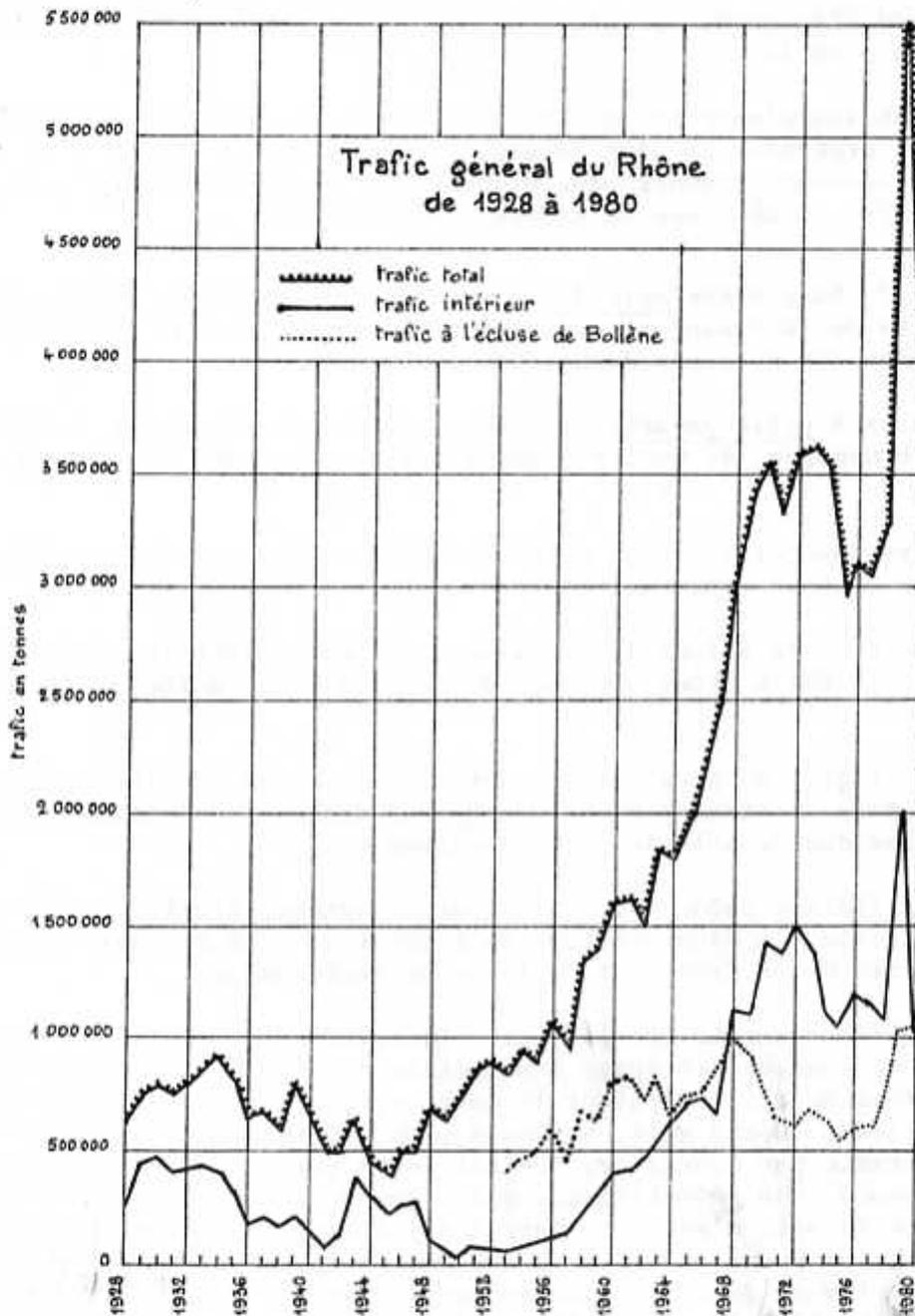
Meilleur marché que les voies ferroviaire et routière, la grande voie d'eau continue de Rotterdam à Marseille desservira des régions très industrialisées ou qui pourraient le devenir, et la façade sud de la France serait valorisée. Cette voie, beaucoup plus courte que celle de Rotterdam à la Méditerranée par Gibraltar, pourrait être préférée pour le commerce de l'Europe moyenne. "Un rééquilibrage des transports en résultera". Pour construire cette voie d'eau à travers les plateaux et chaînes du Jura, les travaux s'échelonnent sur 10 à 12 ans (voir figure 3 : carte et graphique). Pour franchir 158 m. de dénivellation sur le versant comtois et 106 sur le versant alsacien il faudra 24 écluses, 15 barrages. Le canal sera alimenté avec l'aide de 10 stations de pompage, franchi par 76 ponts-routes, 11 ponts ferroviaires. Il sera souterrain sur 1,100 km. au niveau de Besançon. Le lit du Doubs sera canalisé sur 100 km et prolongé par un canal construit sur 130 km jusqu'au canal d'Alsace.

.../...

souterraines compromis, le "Rhône Sauvage" court-circuité et un admirable paysage touristique dégradé (d'après "Le Monde du 5.2.82) Voir plus loin les paragraphes III et IV.

(2) Notre Bulletin 3/4 - 1975 rapporte des récits savoureux de voyages au temps de Madame de Sévigné.

Croquis 4



Ce programme grandiose a été établi pour le ministère des transports. (Il n'est pas question pour le moment de construire des centrales hydro-électriques), officiellement adopté en 1980, confié à la C N R dont le capital devra être porté de 24 à 36 milliards de francs.

Les municipalités et collectivités publiques ont beaucoup discuté avec la C N R pour protéger les niveaux des sources souterraines, les nappes phréatiques, le manteau végétal, les terres arables, la résistance des

berges, la beauté des sites naturels et construits. La C N R a tâché de respecter l'environnement. Au moins, les transports fluviaux sont-ils moins bruyants que les trains et les camions. Au surplus les passages de gros convois seront peu nombreux. 8 convois par jour dans chaque sens assureraient un trafic de 20 millions de tonnes par an. Et nous sommes bien loin, sur le Rhône même, d'atteindre un tel tonnage !

3°/ La progression des tonnages transportés sur l'axe du Rhône

Le niveau d'avant guerre de 1 million de tonnes l'an n'a été retrouvé qu'en 1950. Voir figure 4. Depuis 1970 (3,5 millions de t.) le trafic stagne, en partie à cause du matériel souvent insuffisant et vétuste. En 1975, les pousseurs de 2 barges ont été mis en service ; puis, en 1977, 6 pousseurs et 13 barges ; et le graphique dessine alors une pointe jusqu'à 5 500 000 tonnes .

Les importants chantiers d'Eurodif, St Paul, Cruas utilisent largement la voie fluviale moins chère (graviers, grosses machines). La centrale thermique de Loire, rive droite, au sud de Givors, reçoit par eau beaucoup de charbon .

Mais le flux de marchandises sur l'axe fluvial n'est que de 2 à 3 % de tout le trafic de la vallée . Comparez aux 30 % sur la Basse Seine et sur le Rhin entre Strasbourg et Bâle !

4°/ Les aménagements portuaires

Pour faire progresser le trafic, on compte sur l'abaissement des coûts de fret (que permet le matériel moderne) , sur l'équipement des ports pour chargements et déchargements rapides de produits pondéreux ou liquides = quais, portiques, appontements, rampes, entrepôts ...

Le très grand port Edouard Herriot en aval de la confluence Rhône-Saône a déjà utilisé tous ses terrains disponibles . Ceux de Loire - St Romain, Sablons, Portes , Montélimar, Beaucaire, Tarascon, Arles , peuvent être agrandis. Plus tard viendront Solaise, St Vallier, Le Pouzin, Saulce, Avignon, Aramon .

Les chambres de commerce assurent la gestion , "la C N R garantissant la cohérence des aménagements et des conditions d'exploitation" .

Voici la description du Port de Portes-les-Valence, le plus important dans la Drôme, dont le trafic approche les 200 000 tonnes. Il est bien situé au coeur de la Vallée du Rhône, proche de l'autoroute A7, des grandes lignes S N C F (Nord, Sud, Alpes, Midi méditerranéen) et du réseau routier Drôme, Ardèche, Centre .

Sur les 25 ha réservés à la C N R à des fins industrielles et portuaires :

- 7 ha constituent le port banalisé (figure 5) géré par la Chambre de commerce et d'industrie de Valence, à la disposition des entreprises proches qui ne possèdent pas leur propre équipement portuaire .

- Le reste est en amodiation pour les entreprises ayant façade sur la voie d'eau et équipements propres .

L'élément principal du port banalisé est le silo = 5 cellules à tourteaux et 7 à céréales, muni de moyens de manutention jusqu'au quai .

La C.C.I. a financé 62 % des investissements, le Conseil Général 17 % , l'Etat 2 %

Les tonnages des tourteaux sont passés de 21 000 t. en 1978 à 108 200 en 1980

Les tonnages des céréales sont passés de 25 000 t. en 1978 à 56 800 en 1980

Les tourteaux et aliments du bétail viennent d'Outre Atlantique par bateau , d'Allemagne et de Belgique par fer, et sont destinés à la Drôme et aux départements voisins .

Les céréales : le blé qui vient des U S A par bateau ou par fer via Rotterdam, et l'orge, du centre de la France, sont réexpédiés par voie fluviale . Des cargos fluvio-maritimes de 1 200 à 1 500 t. vont jusqu'en Italie du Sud. Des péniches de 200 t. chargées de sorgho et colza gagnent l'Allemagne .

Ce silo se révèle insuffisant pour préparer plusieurs bateaux de céréales à la fois, et pour recevoir les excédents céréaliers de la Drôme (blé, sorgho , maïs) après la récolte . D'où les projets d'augmenter les capacités de stockage et l'équipement en machines portuaires .

Au bilan de 1980, figurent aussi des bois en grumes des Vosges des engrais et tourbes de Hollande et, en grandes quantités, des sables et graviers

A l'avenir, on peut attendre du charbon d'Afrique du Sud, Russie, Chine, en particulier pour les grandes consommatrices que sont les cimenteries et papeteries de Grenoble; des engrais du Nord, et de Tunisie (pas cargos liners) ; des colis divers en containers, un bateau assurant déjà à la liaison Lyon-Marseille .

Pour assurer un trafic accru et plus rapide, il faudra :

- améliorer la liaison ferroviaire entre la gare et le port de Portes
- augmenter les capacités de stockage et de manutention
- utiliser les bateaux les plus récents . Le projet se chiffre à 4 millions, mais ne comporte la création que de 3 ou 4 emplois .
Et le succès dépendra dans une large mesure de la liaison fluviale Rhin Méditerranée .

Voici pour 1980 le trafic de chargement et déchargement :

178 péniches, 11 cargos fluviaux, 2 bateaux de bois

56 280 t.



L'usine métallurgique du Pont de S' Uze

(photo communiquée par M. B. Lecomte).

- 1) Grande étendue des **bâtiments industriels** entre la route de Romans (à gauche, au fond) et la Galaure, progressivement agrandis et transformés depuis 1832.
- 2) Quelques **maisons** pour cadres et employés. Un peu avant 1900, l'ingénieur et patron Camille Dumont fit bâtir sur la rive droite, à l'abri du versant raide, une demeure plus vaste et confortable, dans un parc.
- 3) **La Galaure** à peine visible, s'enfonce rapidement (à droite) dans une gorge de 4 km entaillée dans le massif cristallin, du fait de l'épigénie du Rhône entre St-Vallier et Tain. Un petit canal dérivé en amont se raccorde en chute au dessous de l'usine; cette énergie **hydraulique a fixé le site industriel**. Même utilisation de la rivière par les 3 usines (métallurgie et papeterie) situées en aval, mais sur des espaces plus étroits et moins commodes.
- 4) Une **passerelle portant des rails** - démolie récemment parce qu'inutile - était branchée sur la voie de l'ancien tramway, sur la route au premier plan et conduisait les wagons à l'intérieur de l'usine pour la manutention des charges lourdes. Les camions ont remplacé le tramway.
- 5) **Deux ponts-routiers**, le plus ancien datant du début du 19^e siècle, relie la route de Romans à celle de la vallée rive droite, empruntée par l'ancien tramway de St-Vallier à Roybon.



Le port de plaisance de l'Épervière, au sud de Valence.

Sur la rive gauche du Rhône, au-delà du **bassin** de forme triangulaire, limité par une large **digue**, on voit le **Rhône** et sa rive droite, et, dans la brume, le versant raide du massif de Crussol.

De très **nombreux bateaux**, de diverses dimensions, sont amarrés aux **appontement flottants**, en lignes parallèles.

Sur le **terre-plein**, à droite, des bateaux garés, ou en réparation portés sur étais. Au delà, un terrain boisé et le camping.



Le Port de Valence entre les Deux Guerres

détruit par le bombardement de 1944 - la route et l'autoroute occupent son emplacement.

1) Un fleuve rapide, avant les aménagements de la CNR. Le chenal du Rhône moyen, amélioré à grands frais, conserve des passages dangereux.

2) Au bord du quai, la grosse minoterie Basset Bouvier, fondée sur pilotis; puis les nombreuses cheminées d'usines du quartier des Iles, resté en partie boisé et maraîcher. Actuellement, une seule cheminée, des résidences, des jardins, des terrains de sports.

3) Le quai, réaménagé après 1920, modestement équipé: hangars, grue, rangées de tonneaux (vin, grains, pièces lourdes sont l'essentiel du tonnage).

4) Un toueur et ses deux péniches. Une machine à vapeur enroule sur un tambour, un câble qui hale lentement le bateau à la montée, et se déroule à la descente; ce câble est attaché au bout d'un secteur de 12 à 14 km (système employé de Pont d'Esprit au confluent de l'Isère).

5) Un remorqueur à roues à aubes, et d'autres péniches.

Bonne image de l'ancien port de Valence, durement concurrencé par le rail. En 1925: 49 bateaux à la descente, 35 à la remonte.

(cliché Vincent Baume - Archives départementales de la Drôme)



Le port Industriel banalisé, à Portes-les-Valence, géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valence.

Se reporter au plan. La photo montre le centre de l'espace portuaire:

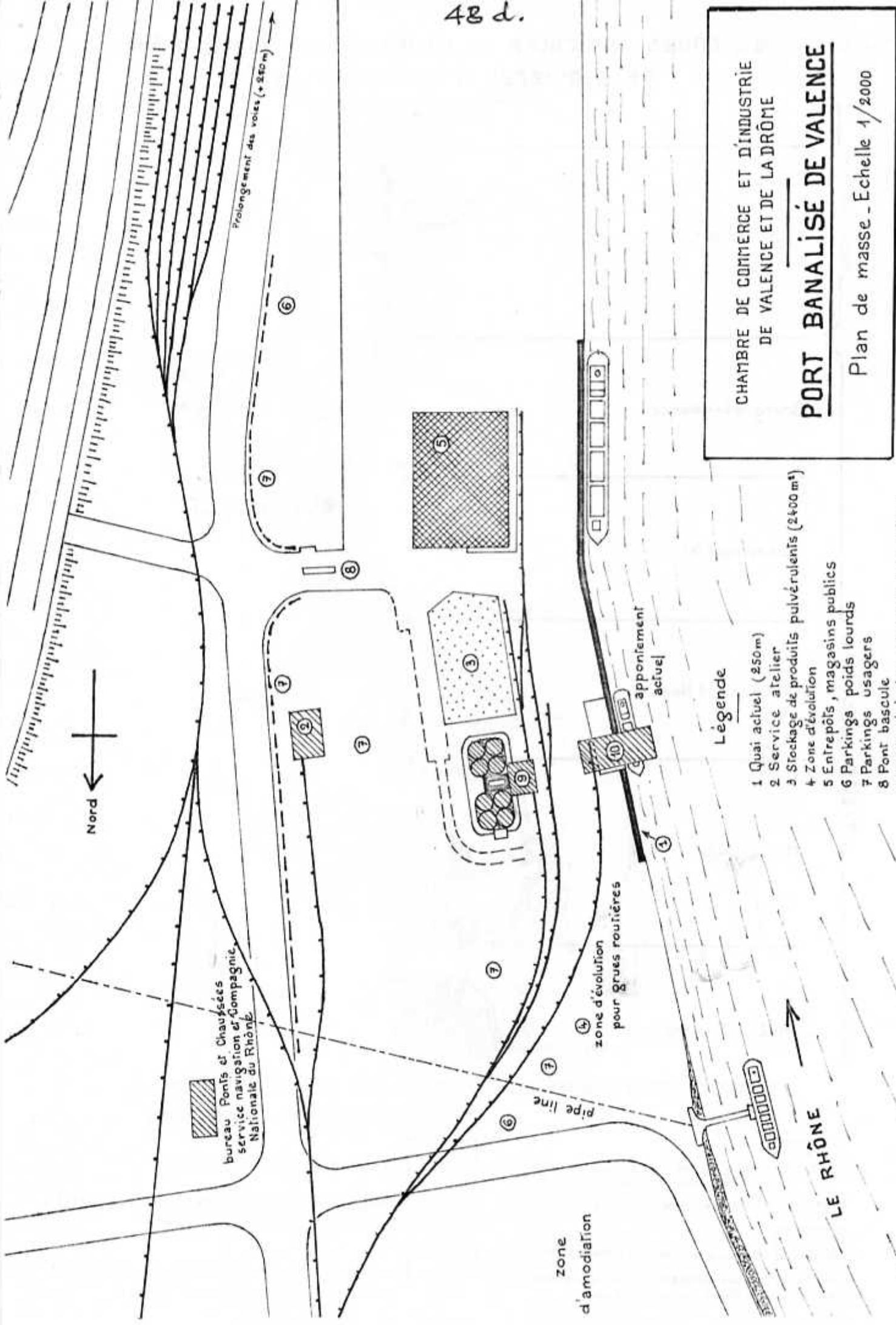
- les silos à grains et aliments du bétail, reliés par un conduit au portique de manutention.

- une péniche à quai, au ras de l'eau, en voie de déchargement: du blé.

- une deuxième péniche, plus élevée au dessus de l'eau vient d'être déchargée.

Les espaces du port en amodiation, (non visibles) puis les ramières s'étendent au delà en amont.

(cliché du C.D.D.P. - février 1982)



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE VALENCE ET DE LA DRÔME

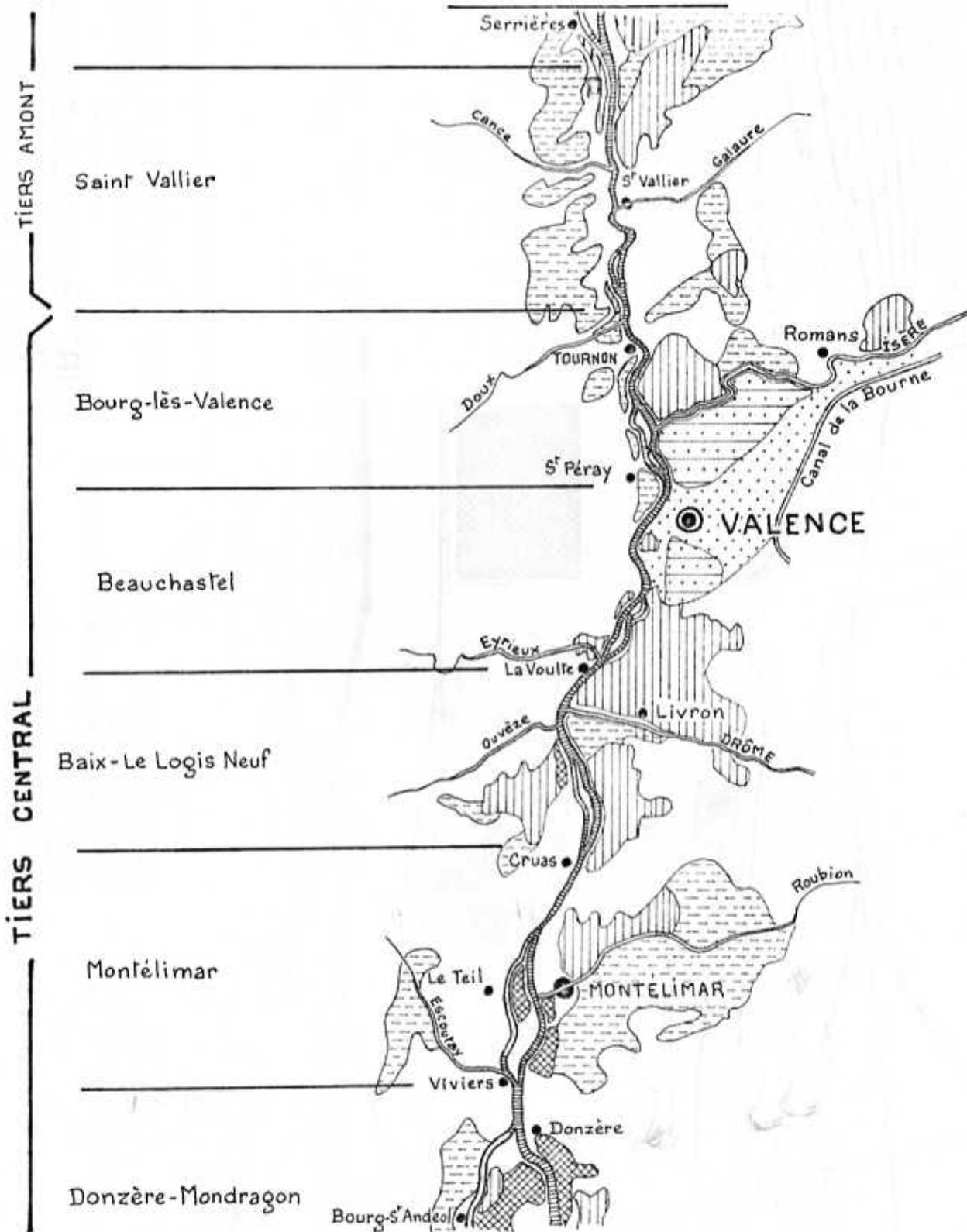
PORT BANALISÉ DE VALENCE

Plan de masse - Echelle 1/2000

Légende

- 1 Quai actuel (250m)
- 2 Service atelier
- 3 Stockage de produits pulvérulents (2400 m²)
- 4 Zone d'évolution
- 5 Entrepôts, magasins publics
- 6 Parkings poids lourds
- 7 Parkings usagers
- 8 Pont bascule
- 9 Silos céréaliers et aliments du bétail
- 10 Portique de manutention

6 - ZONES AGRICOLES DE L'AMÉNAGEMENT DU BAS-RHÔNE DE SERRIÈRES A BOUR-SAINT ANDÉOL.



ÉVOLUTION DES TECHNIQUES DE L'IRRIGATION DANS LA VALLÉE DU RHÔNE

Irrigation par aspersion dans le reste de la vallée.

réseaux anciens (canaux de la Bourne, de Pierrelatte, des Italiens, de Remoulins, etc...) (100 000 ha)

Premières interventions de la C.N.R. dans le Tiers Central

réseaux gravitaires californiens (7000 ha)

[Tous les chiffres des surfaces irriguées concernent l'ensemble du Bas Rhône (de Lyon à la mer)]

zones déjà irriguées (35 000 ha)

zones de développement possible de l'irrigation (85 000 ha)

Autres interventions en matière d'irrigation

modernisation des réseaux anciens (9000 ha)

essais de techniques nouvelles (30 ha)

51 trains de graviers, 39 trains de céréales, tourteaux, engrais	29 000 t.
3386 camions de tourteaux, céréales, engrais et divers	79 429 t.

Ce sont des chiffres encore modestes .

Plus modeste encore est le trafic du port de Montélimar (basaltes) Celui du Pouzin sera équipé pour un temps proche . Celui de St Vallier est prévu dans un avenir plus lointain .

III - LES INCIDENCES AGRICOLES

Depuis 1962 la C N R a une vocation agricole .

D'une part, ses emprises sur les terres riveraines ont fait et feront disparaître des terres agricoles de valeur. On peut aussi redouter les changements de niveaux des nappes phréatiques nécessaires aux hommes et aux cultures .

D'autre part, la C N R s'efforce de prévoir et corriger ces méfaits . Les nappes sont réalimentées pour maintenir les capacités de fourniture d'eau potable et d'irrigation. 175 m³ du débit du Rhône et canaux sont réservés aux terres agricoles (1) . Elles ont été sensiblement étendues, entièrement ou partiellement protégées contre les inondations. Les productions de fruits, maïs, légumes ont beaucoup augmenté = figure 6 .

Le parcellement excessif des domaines gênait l'exploitation. A l'occasion des travaux de la C N R plus de 50 000 ha ont été remembrés . Il subsiste 29 000 parcelles au lieu de 90 000 . 800 km. de chemins ont été créés ou aménagés .

IV - URBANISME ET ENVIRONNEMENT

1°) La circulation routière . Les routes ouvertes pour les travaux ont été ensuite intégrées dans le domaine public, complétées par des dérivations aménagées par les municipalités. Des pont ont été construits . Au total 200 km. de routes nouvelles dans la Vallée du Rhône .

2°) Le drainage nécessaire aux aménagements a offert aux villes riveraines l'occasion et le moyen de se doter d'un grand collecteur d'eaux usées . C'est le cas de Lyon, Vienne, Condrieu, St Vallier, Tain, Tournon, Avignon .

3°) De nouveaux espaces compris dans les zones aménagées peuvent être engazonnés, plantés d'arbres . On l'a essayé, sans grand succès (mais la C N R n'y est pour rien) en bordure du village de Serves. Les municipalités gestionnaires devront renouveler leurs efforts. D'autres sites ont été très réussis, par exemple à l'Epervière, au sud de la ville de Valence .

.../...

(1) revoir dans le n° 4 - 1979 l'article sur le canal de la Bourne . En particulier la page 14 et croquis .

De magnifiques plans d'eau s'ouvrent aux sports nautiques et créent des sites nouveaux, qui paraissent extraordinaires à ceux qui ont connu le Rhône autrefois .

Le port de plaisance de l'Epervière, construit de 1973 à 1976, et susceptible d'aménagements ultérieurs, est proche de la N 7 , de l'auto-route , de terrains boisés ou reboisés. Le Rhône, ralenti par la retenue de Beauchastel en aval s'étale sur 36 000 m² de plan d'eau, soit 14 km. d'évolution pour les bateaux . Une digue de 420 m. sépare le port du fleuve et offre actuellement 300 postes d'amarrage. Le port est pourvu des services indispensables . Tout proches, un terrain de camping, un centre d'achats, un Club-house, un restaurant .

La Chambre de Commerce de Valence a financé ces gros investissements pour 60 % (et l'Etat pour 2,4 %) . Sept Sociétés locales utilisent le port. La C N R a noté en 1979, le passage aux écluses de 1000 bateaux de plaisance . Et la pratique de ce sport ne fait que croître .

4°) Comment la Nature est protégée

Les grands travaux de creusement, remblais, constructions, etc... ont considérablement transformé le fleuve, ses bords, les terres voisines. La faune naturelle a parfois été détruite . Au moins les dirigeants de la C N R et des collectivités ont-ils essayé de conserver, protéger, et parfois reconstituer dans les parties du fleuve court-circuitées par les canaux de dérivation, dans les contre-canaux, et dans les "réserves", la faune menacée . La pêche est de nouveau possible dans l'eau des contre-canaux, filtrée par les digues latérales . Deux grandes réserves de chasse ont été délimitées près de Genissiat et de Donzère Mondragon. La surveillance est malaisée. Des chasseurs de gibier d'eau vont parfois jusqu'à détériorer les digues fixant le lit et les ramières , pour construire leurs huttes de guet ! La F R A P N A , dans le même sens que la C N R protège la faune dans la mesure du possible .

Les coupes de bois dans les ramières ne sont autorisées que sous certaines conditions. Il faut replanter en certains endroits et faire surveiller de près les jeunes arbres , en collaboration avec les élus locaux .

Reconnaissons que la C N R continue ses travaux, grands ou modestes, dans l'esprit d'une "société d'intérêt général", contrôlée par l'Etat comme les entreprises publiques .

On sait que la France manque de sources propres d'énergie, et que le trafic fluvial, le moins cher, est encore très peu important . Dans une situation économique grave et prolongée, il était rationnel de faire produire au réseau rhodanien toute l'énergie possible ; nous voyons presque l'achèvement de ces très longs travaux .

Mais quand verrons-nous passer de nombreux bateaux sur le Rhône ? Quand la liaison Méditerranée Rhin sera-t-elle réalisée ?

A. BERNARD

P.S. - Cette réalisation n'est pas pour demain !

(d'après 2 articles du journal "Le Monde" du 24 - 25 Janvier 1982)

Le 21 Janvier 1982, le Ministre des transports déclarait à Besançon qu'il n'avait, à priori, "pas de raison de mettre en cause l'utilité de l'ouvrage" Mais le dossier financier n'avait pas été "examiné sérieusement"... "Il y en a tout de même pour 10 milliards de francs" ! Il fallait "replacer ce projet dans un ensemble national", ce qui ne pourrait se faire avant 1983.

Le Secrétaire de l'Association "Nord Méditerranée" avait répondu à une précédente étude (Le Monde 16.12.1981) que ce coût ne semble pas trop élevé, échelonné sur 10 à 15 ans et plus, financé non seulement par le budget de l'Etat, mais par l'emprunt et par la C N R vendeur d'hydro-électricité .

Par ailleurs, si les industriels de la Ruhr étaient favorisés par ce trafic fluvial accru, les industriels français pourraient l'être aussi, comme ils le sont par le triplement du pipe-line sud européen depuis 1970, et par l'autoroute Mulhouse - Beaune depuis 1980. Et Marseille-Fos pourrait efficacement lutter contre Rotterdam .

En 1974, le candidat à la Présidence Mitterand prônait "un achèvement rapide de l'axe fluvial mer du nord - méditerranée " ...

--

NOTE (suite)

2° - Participation aux travaux du Club d'astronomie "Alpha-Centaure" de Romans (causeries dans les établissements scolaires et sociétés à caractère culturel.

3° - Sorties d'information - Exemples :

- à l'observatoire de St Michel de Provence
- au Museum d'Histoire naturelle de Lyon

Sont prévues : des sorties à VIENNE et ST ROMAIN EN GAL (ruines romaines), à l'atelier de taille préhistorique de VASSIEUX, à la Colline des Coquilles ...

4° - Une récente exposition, dans la salle de vote de Bourg-les-Valence, a reçu 2 500 visiteurs en 2 jours. Tous les minéraux du monde y étaient représentés, et beaucoup de fossiles. Les exposants étaient venus du S.Est et du Centre et jusque d'Italie. Le musée du Dolon (près de St Rambert) avait participé. Les visiteurs étaient renseignés sur la provenance et la formation du minéral ou du fossile .

Mettez-vous en rapport avec Monsieur DUVAL .
Montant de la cotisation : 50 F.

NUMEROS DISPONIBLES DE LA REVUE (cette liste annule la précédente)

- A. Les membres enseignants peuvent les demander au C D D P - 36 Avenue de l'Ecole Normale - VALENCE, pour les années 1976 et suivantes, sous réserve d'épuisement des stocks, et à condition de joindre un chèque libellé à "A U E D Valence CCP N° 5744-20 T LYON" correspondant au montant des numéros demandés. Vous avez reçu ou recevrez un imprimé pour ces demandes de bulletins et aussi d'abonnement .
- B. Tous les lecteurs de la Revue peuvent les demander à Mr LOMBARD, trésorier de l'A.U.E.D., "Le Véronèse" 322 Avenue V. Hugo VALENCE, qui sauf épuisement des stocks, les enverra sous pli clos, et facture jointe à l'adresse d'expédition = prix des numéros + frais d'envoi . Monsieur LOMBARD reçoit aussi les abonnements et réabonnements . Veuillez régler à réception , en rappelant le décompte, par chèque postal ou bancaire adressé à Mr LOMBARD , le libellé étant obligatoirement "A U E D Valence CCP N° 5744-20 T Lyon" .

Année	N ^{os}	Sujets principaux	Au C D D P	Chez le Trésorier	Prix d'un exemplaire
1973	2	Le Tricastin I		30 exempl.	4 F.
1974	1	Le Vercors		épuisé	
	2	Le Tricastin II		20 exempl.	5 F.
	3/4	Tricastin - Basse Ardèche		30 "	8 F.
1975	1	Valence - Société Crouzet		Petit stock	5 F.
	2	Barnave - Sud Vercors		"	6 F.
	3/4	Drôme du Nord		Presque épuisé	8 F.
1976	1	N° spécial - Monuments religieux	33 exempl.	Petit stock	18 F.
	2	Tournon - Rompon	35	36 exempl.	6 F.
	3/4	Crussol - Ponts de Valence	épuisé	épuisé	
1977	1	Valence et ses eaux	40 exempl.	60 exempl.	6 F.
	2/3	Le Haut Diois I	épuisé	Presque épuisé	6 F.
	4	Le Haut Diois II	"	épuisé	
1978	1/2	Le Haut Diois III - Valence	"	"	
	3	La Valloire I	"	Presque épuisé	5 F.
	4	La Valloire II - Livron I	18 exempl.	27 exempl.	8 F.
1979	1	Livron II - Histoire de Romans	Petit stock	Petit stock	8 F.
	2/3	Le Royans I	39	15 exempl.	10 F.
	4	Le Royans II	37	170 "	10 F.
1980	1/2	Vassieux - St Uze	Petit stock	épuisé	10 F.
	3	De Mirabel à Livron	"	144 exempl.	10 F.
	4	La Basse Drôme I	Stock import.	Stock import.	10 F.
1981	1	Forêt de Saoù - Basse Drôme	"	"	10 F.
	2	Le Pays de Bourdeaux I	"	"	12 F.
	3/4	Le Pays de Bourdeaux II	"	"	20 F.

P.S. - Mlle BERNARD peut prêter pour photocopies un certain nombre d'anciens bulletins (avant 1975) : collection très incomplète .
Tables analytiques 1970-1977 = 1 franc l'exemplaire (chez le Trésorier)

ETUDES DROMOISES N° 1 - 1982

N° C.P.P.A.P. 61467

ISSN : 0240-3994

Impression A.U.E.D.
 6 Rue Ch. Péguy Valence

Le Gérant ,
 A. HERITIER